



**MOBILISONS-NOUS
POUR LES DÉFIS DE DEMAIN**

PROJET DE VILLE

VERS LA VILLE INTELLIGENTE : À LA FOIS INCLUSIVE, INNOVANTE ET RÉILIENTE

2012-2022



1

- Du projet de ville... 4
- ... À l'appel de Paris 4
- 100 jours pour réinventer Liège 5
- Une dynamique nouvelle au service de nouvelles idées 5

2

- Le dépôt des projets par les citoyens 6
- Le choix des citoyens par centres d'intérêt 8
- Analyse des choix en général, selon le genre et selon l'âge 10
- Analyse des tendances 12

3

- **La participation citoyenne continue !** 14
 - Réunir des ateliers de suivi dans les quartiers 15
 - S'inspirer de références internationales 16
 - Assurer un suivi numérique permanent 17
- **Les actions prioritaires** 18
 - Mobilité 21
 - Végétalisation et agriculture urbaine 29
 - Espaces verts, espaces collectifs, espaces apaisés 39
 - Art, culture, patrimoine, tourisme 47
 - Ville participative, collaborative et numérique 55
 - Transition énergétique 61
 - Inclusion sociale 69

DU PROJET DE VILLE...

Derrière le processus qui a été lancé le 8 mars 2017, il y a une réflexion déjà ancienne. Celle-ci a commencé avec la conception de la première mouture du Projet de Ville en 2003, lors de laquelle les citoyens liégeois avaient déjà été invités à exprimer leurs priorités pour Liège. Une participation citoyenne qui s'était ensuite prolongée par l'actualisation de ce « plan stratégique de développement », en 2007 et 2012. Lors de ces deux réactualisations, respectivement 4317 et 5749 citoyens s'étaient ainsi manifestés.

Cependant, la Ville avait la volonté d'aller plus loin dans la démarche citoyenne et participative. Une volonté renforcée par l'évolution du monde qui est le nôtre, désormais confronté à de nouveaux défis environnementaux, sociaux et économiques.

... À L'APPEL DE PARIS

La réflexion s'est alors poursuivie et nourrie de différentes expériences : en novembre 2016, le Smart Cities Expo World à Barcelone, suivi quelques jours plus tard par le sommet de Paris, qui regroupait 60 Maires du monde entier et de grandes organisations internationales. C'est à cette occasion que la Ville de Liège a rejoint « l'Action mondiale pour des villes inclusives, résilientes et innovantes ».

L'appel de Paris part d'un constat : tout en étant le creuset de l'innovation humaine, les villes concentrent également les effets des inégalités sociales qui persistent, voire se renforcent, dans nos sociétés. Or, la capacité des villes à réagir collectivement aux crises qui ne manqueront pas de nous toucher (et nous touchent déjà), ce que l'on appelle la résilience, repose essentiellement sur la résolution de deux défis : celui de l'intégration et de la justice sociale (des villes inclusives) et celui de l'innovation et de la créativité (des villes intelligentes).

Ainsi, l'Appel de Paris vise à rassembler tous les partenaires, publics et privés, internationaux, nationaux ou locaux, qui s'engagent dans la sphère de leurs compétences à promouvoir l'innovation et les nouvelles opportunités sociales, économiques, culturelles, technologiques et numériques, afin de :

- Renforcer les droits de chacun et la démocratie participative
- Créer des opportunités pour tous
- Améliorer l'accès aux services essentiels et les conditions de vie urbaine

Ainsi, le Collège a décidé de s'engager résolument dans cette voie en invitant les citoyens à revisiter le Projet de Ville à travers 5 thématiques qui constituent autant de défis pour Liège et son développement :

La révolution numérique

Les pratiques collaboratives et les démarches créatives

La transition énergétique

La participation citoyenne

L'inclusion sociale

100 JOURS POUR RÉINVENTER LIÈGE

Fort de la conviction que les solutions innovantes à ces défis peuvent se trouver en chacun de nous, le Collège communal a décidé de lancer **Réinventons Liège** : un processus de participation citoyenne qui a donné pendant 100 jours aux forces vives liégeoises (citoyens, associations, acteurs économiques et culturels...) l'opportunité d'imaginer et de construire la ville de Liège de demain.

Le processus se décompose en 3 phases :

- Une phase de dépôt d'idées via une plateforme spécialement conçue à cet effet, le site www.reinventonsliege.be qui s'est étendu entre le 8 mars et le 22 mai 2017.
- Une phase de vote, toujours via cette plateforme, du 1er juin au 25 juin.
- Une phase d'analyse, au terme de laquelle le bilan de l'expérience sera communiqué au public et le Projet de Ville réactualisé en conséquence.

Une dynamique nouvelle au service de nouvelles idées

Pour aider les citoyens à imaginer et concevoir leurs projets, plusieurs événements ont été organisés tout au long du processus :

- **Les rencontres inspirantes** qui ont permis à chacun de rencontrer des experts internationaux et des acteurs liégeois spécialisés dans cinq thématiques différentes : énergie, participation citoyenne, alimentation, créativité et innovation, économie ;
- **Les ateliers citoyens** centrés sur l'aide à la conception et à la rédaction des idées et qui ont été organisés dans plusieurs quartiers de la ville (Jupille-Wandre, Saint Gilles, Rocourt, Chênée et Anlgeur).

Par ailleurs, les services de la ville ont mis tout en œuvre pour rendre cette expérience aussi inclusive et rassembleuse que possible. Ainsi, plusieurs espaces dédiés au numérique étaient accessibles afin de permettre à celles et à ceux qui le souhaitaient de bénéficier d'un accès gratuit à Internet. Il était également possible d'y obtenir un accompagnement personnalisé grâce aux animateurs spécialisés de ces espaces, et ce afin de réduire autant que possible les effets de la fracture numérique.

LE DÉPÔT DES PROJETS PAR LES CITOYENS

- **983 idées/projets déposés par les citoyens**
- **1 568 personnes présentes lors des rencontres inspirantes et des ateliers citoyens**

Pendant ces 75 jours, en plus de l'outil numérique de la plate-forme, des ateliers citoyens et des rencontres inspirantes ont été mis en place. Au total, 5 ateliers citoyens dans les différents quartiers de Liège et 6 rencontres inspirantes axées sur des thématiques particulières. Elles ont permis au public de découvrir des exemples concrets de projets locaux et internationaux (Besançon, Gand, Montréal, Rennes, Grenoble, Bruxelles et Liège bien entendu), dans des domaines variés : économie, énergie, participation citoyenne, alimentation, créativité et innovation, végétalisation, ...

Les **983 idées déposées par les citoyens** ont été regroupées par catégories et sous catégories :

Équiper, Aménager et Embellir la ville et ses quartiers

- Aménager et équiper les quartiers (115)
- Nouveaux équipements (75)
- Embellir (45)
- Propreté et déchets (40)
- Pollution de l'air et sonore (12)

Mobilité

- Infrastructures (60)
- Vélo (48)
- Transport public (44)
- Piéton (22)
- Stationnement (3)
- Mobilité électrique (3)

Ville participative, Collaborative et Numérique

- Nouvelles pratiques et nouveaux services (59)
- Citoyenneté (37)
- Numérique (35)
- Événements (23)

Art, Culture, Patrimoine, Tourisme

- Patrimoine (35)
- Promotion des arts et des artistes (31)
- Tourisme (27)
- Culture (25)

Espaces verts, Végétalisation, Agriculture urbaine

- Végétalisation et Biodiversité (50)
- Espaces verts (40)
- Agriculture et Alimentation (20)

Inclusion sociale

Un total de **47 projets** a été déposé dans la catégorie « inclusion sociale ».

Transition énergétique

- Énergie renouvelable et économie d'énergie (20)
- Mobilité électrique (10)



Équiper, Aménager et Embellir la Ville et ses quartiers

Un total de 290 projets ont été déposés dans cette catégorie, qui regroupe l'ensemble des initiatives proposées pour la ville en général et pour un ou des quartiers en particulier. Cette catégorie est la plus hétéroclite. Les citoyens ont donc déposé une majorité de projets en lien avec cette catégorie en particulier, liée aux quartiers.



Mobilité

En mobilité, près de 200 projets ont été déposés. Avec le nombre le plus important en « infrastructure », suivi de près par le « vélo » et le « transport public ».



Ville Participative, Collaborative et Numérique

155 projets ont été déposés par les citoyens. Avec une prédominance pour la sous-catégorie, « nouvelles pratiques et nouveaux services » avec près de 60 projets proposés.



Art, Culture, Patrimoine, Tourisme

Les citoyens ont déposé près de 120 projets en lien avec l'art, la culture, le tourisme et le patrimoine. La « promotion des arts et des artistes » ainsi que la sous-catégorie « patrimoine » ont recueilli le plus de projets.



Espaces verts, Végétalisation, Agriculture urbaine

Plus de 110 projets ont été déposés dans cette catégorie. Les sous-catégories les plus représentatives en termes de dépôts de projets sont celles de la « végétalisation et de la biodiversité », et des « espaces verts ».



Inclusion sociale

Un total de 47 projets a été déposé dans la catégorie « inclusion sociale ».



Transition énergétique

Dans la catégorie transition énergétique, 30 projets ont été déposés. La sous-catégorie ayant été la plus plébiscitée en termes de projets étant celle de « l'énergie renouvelable et d'économie d'énergie ».

...et 57 projets hors catégories

RÉPARTITION DES PROJETS PAR CATÉGORIES :

30,5%

21%

16,3%

12,6%

11,6%

5%

3%

LE CHOIX DES CITOYENS PAR CENTRES D'INTÉRÊT

- Près de **95 000 votes** (**84 130 votes « pour »** et **10 558 votes « contre »**) ;
- Ces votes ont été émis par **5 023 utilisateurs** de la plateforme Réinventons Liège
- Dont **50.5% d'hommes** et **49.5% de femmes**
- La tranche d'âge la plus active étant celle des jeunes adultes de moins de **40 ans**
- **80% de votants liégeois** et **20% de non-liégeois**
- Plus de **30 000 connections** sur la plateforme

1. Mobilité

Avec plus de **26 000 votes**, la mobilité remporte le plus de suffrages avec un positionnement très important des citoyens pour la sous-catégorie du vélo et des infrastructures en lien avec cette dernière.

2. Espaces verts, Végétalisation, Agriculture urbaine

La végétalisation de la ville, les espaces verts et la gouvernance alimentaire sont des sujets prédominants pour les citoyens puisque ces catégories se positionnent en deuxième place dans le classement des votes (plus ou moins **14 000 votes** comptabilisés).

3. Equiper, Aménager et Embellir la ville et ses quartiers

Avec un total de plus ou moins **12 000 votes**, cette catégorie arrive en troisième position. Un nombre plus important de vote concernant l'aménagement des quartiers, suivi de près par les nouveaux équipements.

4. Art, Culture, Patrimoine, Tourisme

Le patrimoine et la promotion des arts et des artistes font partie des sujets de prédilection des citoyens et comptabilisent plus de **10 000 votes**.

5. Ville participative, Collaborative et Numérique

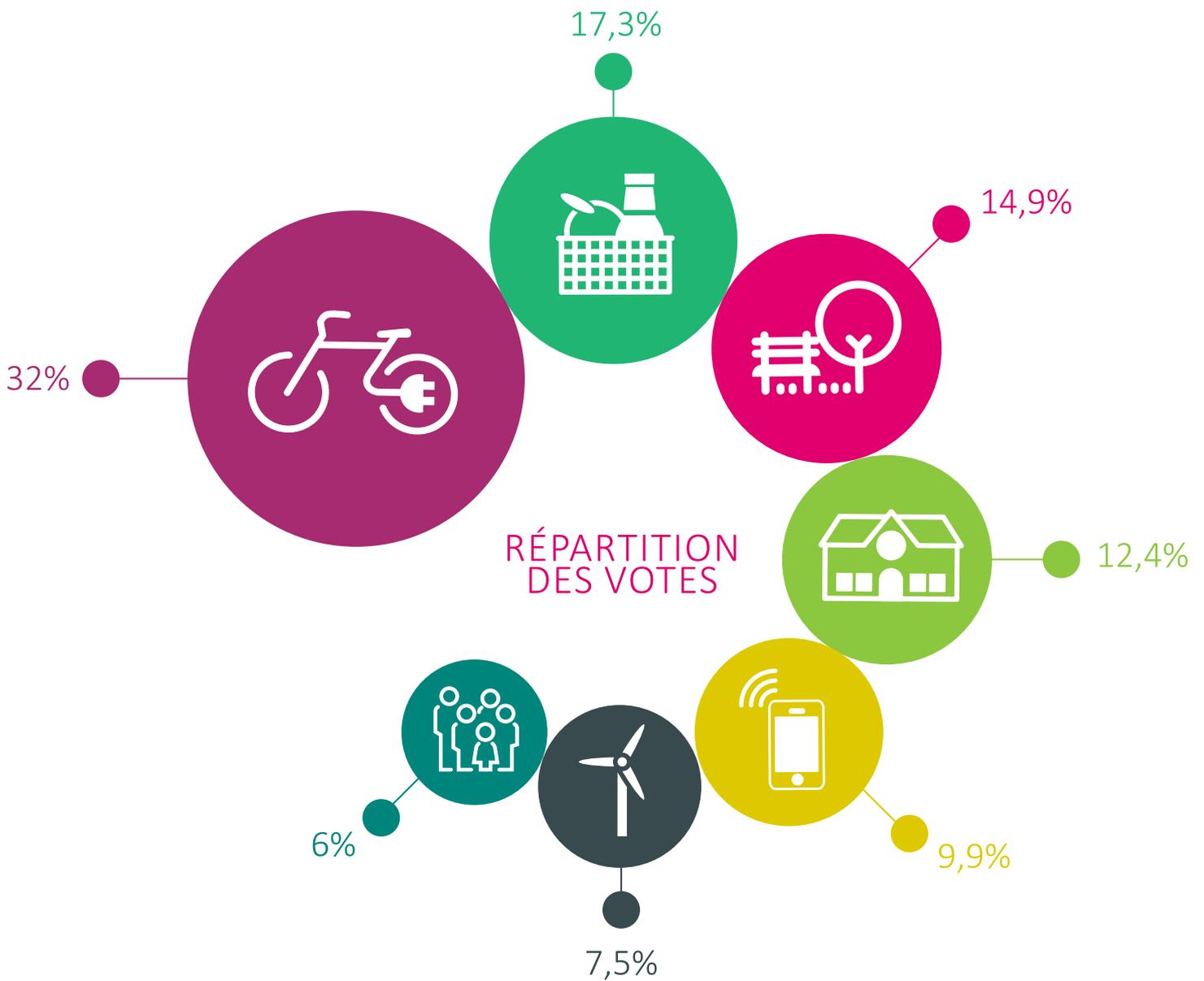
Les nouvelles pratiques et nouveaux services dans la ville participative remportent le plus de votes dans cette catégorie, comptabilisant plus ou moins **8 000 votes**.

6. Transition énergétique

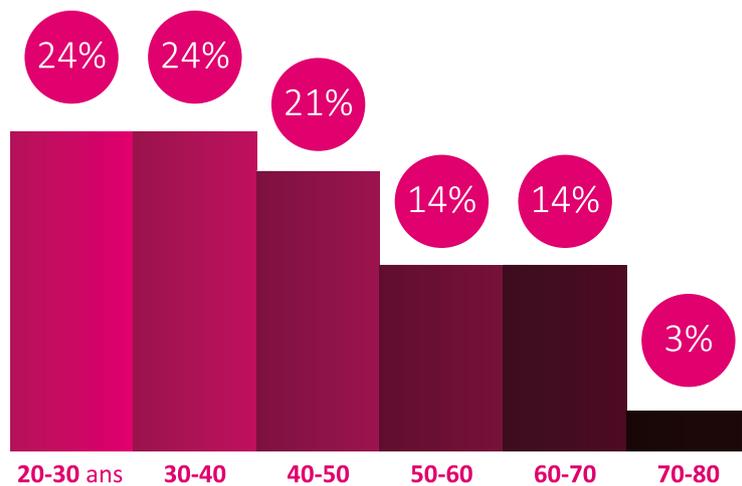
On constate dans cette catégorie que le nombre de votes (plus de **6 000 votes**) est très important malgré un plus faible dépôt de projets. Il existe par conséquent une volonté forte de la part des citoyens de s'inscrire dans un mouvement qui fait de Liège une ville verte où l'on réalise la transition énergétique.

7. Inclusion sociale

Cette catégorie recense plus ou moins **5000 votes**, avec une forte mobilisation par rapport à certains projets.



ÂGE DES VOTANTS



ANALYSE DES CHOIX EN GÉNÉRAL, SELON LE GENRE ET SELON L'ÂGE

ANALYSE DES CHOIX EN GÉNÉRAL

Liège se réinvente grâce à une mobilisation citoyenne importante. Une mobilisation indispensable afin de relever, les grands défis auxquels sont confrontées les métropoles, comme la transition écologique, la révolution numérique ou l'inclusion sociale.

Quelques grands enjeux ont été plébiscités à travers les choix des citoyens en général :

- La promotion de la mobilité douce et durable, sous toutes ses formes. Avec la demande d'agencer les modes de transport de manière structurée
- La végétalisation de la ville et la promotion de la production locale. On constate une volonté de mise en valeur des « produits locaux », des « espaces verts », des « jardins communautaires et potagers urbains » et des commerces de produits issus des circuits courts
- L'espace public est considéré comme le principal vecteur de lien social, lieu de rencontre et d'échange. L'aménagement de cet espace, des rues, des places, des jardins, la création de nouveaux lieux de vie, est essentiel au « mieux vivre ensemble ». Ces propositions se font souvent à l'échelle des quartiers
- La rénovation du patrimoine est mise à l'honneur dans les choix exprimés, avec notamment la volonté de trouver des solutions pour plusieurs sites et édifices liégeois. Favoriser l'accès à la culture pour tous et l'importance de l'artistique dans l'espace public sont des demandes exprimées par les citoyens, qui souhaitent ainsi embellir, valoriser et dynamiser leur quartier
- Les citoyens souhaitent ainsi participer au développement de leur ville, notamment grâce aux nouvelles technologies
- La transition énergétique et l'inclusion sociale : certains projets ont reçu un soutien massif



LE GENRE

Il est constaté une quasi-parité entre le nombre de votantes et de votants.

Les femmes ainsi que les hommes se positionnent pour la plupart des thématiques de la même manière. Cependant, il existe des différences de sensibilités et de priorités qui distinguent les choix masculins des choix féminins.

Ces différences apparaissent dans la thématique des « espaces verts, végétalisation et agriculture urbaine ». Les femmes ont été plus nombreuses à voter pour des projets en lien avec la végétalisation, le soutien aux producteurs locaux, les potagers urbains,... qui arrivent dans le classement des 20 premiers projets. Pour les hommes, ces projets se positionnent en fin de classement. Par contre, les projets en lien avec la création et l'aménagement d'espaces verts en hyper-centre font l'objet d'un plus grand nombre de votes masculins. Néanmoins, le projet « faire de Liège, une ville verte » se retrouve au début du classement aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Les votes masculins ont été plus nombreux que ceux des femmes dans la thématique « aménagement et équipement des quartiers », qui ont récolté au total 1.000 votes en plus chez les hommes que chez les femmes.

En ce qui concerne la thématique de « l'inclusion sociale », les préoccupations des femmes expriment clairement une attention plus marquée pour des projets combattant la grande précarité. Le nombre de votes des femmes dans cette thématique est quasiment deux fois plus important que celui des hommes (+/- 1.500 votes masculins et 3.000 votes féminins).



L'ÂGE

Les 20-40 ans se sont fortement mobilisés : au total, près de 45.000 votes sur l'ensemble des projets. Ce qui correspond à presque 50% des votes exprimés. Les jeunes se sont emparés de « réinventons liège », même si cette dynamique a concerné toutes les tranches d'âges.

Les 20-40 ans ont choisi massivement les nouveaux modes de transports alternatifs et durables, le soutien aux producteurs locaux, et les projets en lien avec l'émergence de la ville verte. La solidarité fait aussi partie de leur intérêt avec une sensibilité particulière pour le soutien de projets en lien avec le combat contre l'exclusion sociale et la grande précarité.

Les 40-50 ont exprimé une sensibilité particulière pour l'amélioration du cadre de vie, dont l'aménagement des espaces publics dans des quartiers spécifiques. Cette catégorie d'âge se mobilise aussi pour la rénovation et la valorisation des éléments du patrimoine liégeois ainsi que pour la promotion des arts et de la culture.

Les 50-60 ans ont voté pour une mobilité douce améliorée mais avec un intérêt particulier pour les nouveaux modes de transports publics (tram, navette fluviale, bus améliorés,...). Ces citoyens se sont aussi exprimés de manière évidente pour des projets en lien avec la ville participative, collaborative et inclusive, où l'humain et l'entraide ont une place privilégiée dans la construction de la ville de demain.

Enfin, l'ensemble des classes d'âge sans distinction a marqué une sensibilité et un intérêt à soutenir des projets permettant d'aller vers une ville plus durable.

ANALYSE DES TENDANCES

POUR UNE MOBILITÉ DOUCE ET DURABLE

La mobilité douce et durable est clairement plébiscitée par les citoyens. Ceux-ci veulent pouvoir utiliser de manière continue et en toute sécurité leur vélo pour se déplacer en ville. Les transports en commun occupent également une place essentielle dans la vision qu'ils ont de la ville. Ils poussent d'ailleurs à l'intermodalité et à l'innovation (téléphériques, navettes, ...). Sans oublier la marche à pied dans des espaces piétons aménagés.



POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS VERTE ET EN TRANSITION

Il existe une volonté très forte d'inscrire Liège dans le mouvement des villes en transition énergétique et climatique. Cette préoccupation porte sur une diversité de projets : la végétalisation des bâtiments, la valorisation des espaces verts, la verdurisation des espaces publics, les économies d'énergie, la diminution de la pollution, ...



POUR UNE SOLIDARITÉ AFFIRMÉE

Certains projets contre l'exclusion font partie de ceux ayant récoltés le plus d'attention. Une volonté d'agir pour trouver des solutions aux différentes formes de grande précarité s'est manifestée, en particulier dans le cas des femmes.



Réinventons Liège a permis aux citoyens de donner ses idées. Du cadre de vie à la nature en ville, de l'essor du vélo à de nouveaux modes de partage et de collaboration, de la transition énergétique à l'inclusion sociale, les tendances se dessinent autour des aspirations des citoyens liégeois.

POUR UN CADRE DE VIE APAISÉ, CONVIVIAL ET DE QUALITÉ DANS TOUS LES QUARTIERS



Des projets portant sur des lieux emblématiques côtoient de nombreuses suggestions concernant les différents quartiers de la Ville, pour y améliorer la convivialité, le confort et la sécurité en tenant compte des caractéristiques propres à chacun d'entre eux. Les citoyens veulent une ville apaisée, favorisant la cohésion sociale et mettant en valeur le « beau ».

POUR UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE



Des jardins partagés à la mise en valeur des producteurs locaux, de l'accueil de ruches et d'abeilles dans la ville à la création de potagers urbains, tous ces projets confirment une aspiration des citoyens à se préoccuper de l'origine et de la qualité des aliments qu'ils consomment. Ils se disent également prêts à passer à l'action, dans leur quartier, à la rencontre des autres pour réaliser et promouvoir cette alimentation de proximité et de qualité en tant que nouveau mode de vie collective.

POUR UNE VILLE PARTICIPATIVE ET COLLABORATIVE



Les citoyens souhaitent s'investir afin de contribuer au développement de leur ville notamment grâce aux nouvelles technologies. Ils demandent également que leur vécu soit utilisé pour créer les solutions de demain.

**CE N'EST
PAS FINI**

...



LA PARTICIPATION CITOYENNE CONTINUE !

Afin de traduire les tendances exprimées par les citoyens, il est proposé de travailler à deux niveaux :

- Déterminer une méthodologie de mise en œuvre et de suivi
- Déterminer un nombre d'actions/projets qui formeront un ensemble cohérent et structurant permettant de rencontrer significativement les nouvelles aspirations exprimées par les citoyens pour Réinventer Liège

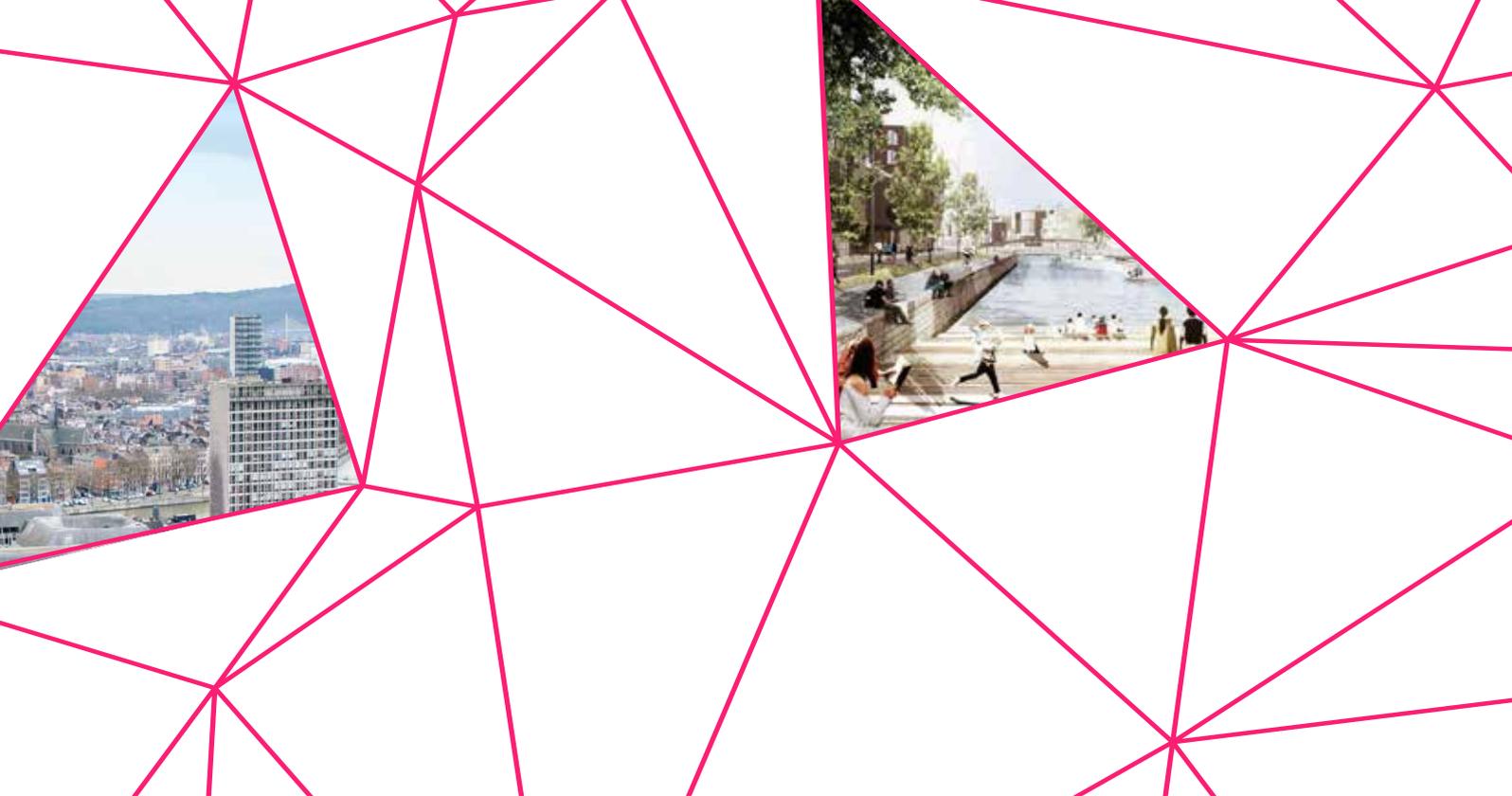
1. RÉUNIR DES ATELIERS DE SUIVI DANS LES QUARTIERS

Au-delà des propositions générales pour l'avenir de la ville, les citoyens ont formulé des projets, actions et suggestions précises portant spécifiquement sur un lieu, un bâtiment ou un quartier donné.

L'ensemble de ces propositions ont été répertoriées de manière exhaustive.

Ces projets feront l'objet d'un suivi particulier, la ville (Collège et Administration) s'engageant à réunir les déposants des projets, les comités de quartier concernés et celles et ceux qui les soutiennent pour examiner leur faisabilité et leur pertinence.

De même, ces ateliers de suivi par quartier seront l'occasion de concevoir en commun (Ville, comité de quartier, associations, citoyens) des projets dans les quartiers pour assurer, sur tout le territoire de la Ville, une mise en œuvre des grandes tendances citoyennes qui se sont manifestées dans le cadre de **Réinventons Liège**.



2. S'INSPIRER DE RÉFÉRENCES INTERNATIONALES

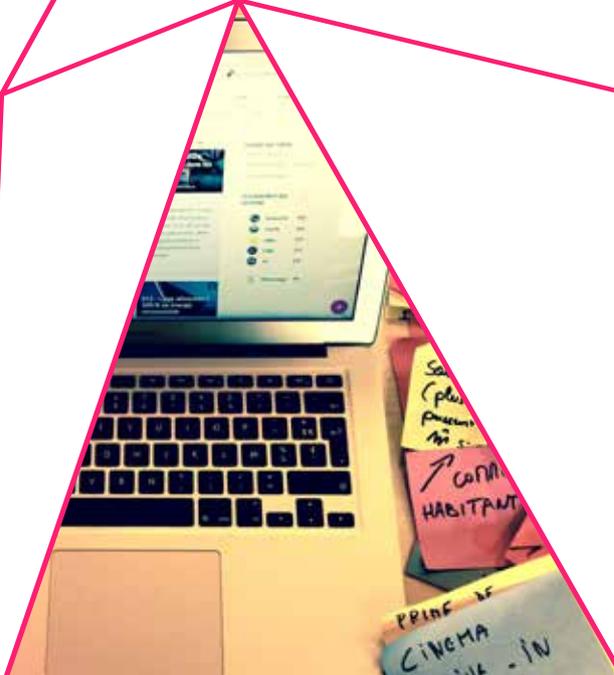
En partenariat avec l'Université de Liège (Liège Créative et Maison des Sciences de l'Homme), des rencontres seront organisées plusieurs fois par an avec des porteurs de projets urbains innovants. L'objectif est de s'inspirer de réussites urbaines issues d'autres villes.





3. UN SUIVI NUMÉRIQUE PERMANENT

Un espace web sera spécialement dédié au suivi des actions et projets de mise en œuvre de **Réinventons Liège**. Les citoyens pourront y suivre l'évolution des projets prioritaires retenus.



LES ACTIONS PRIORITAIRES

1. MOBILITÉ

Développer un réseau de bus à haut niveau de service complémentaire au tram **21**

Mettre en place un réseau de pistes cyclables continu et sécurisé en site propre **22**

Créer un couloir de mobilité douce entre le Val-Benoît et Coronmeuse **23**

Installer des parkings sécurisés et couverts pour les vélos en centre-ville et dans les quartiers (box à vélos fermés) **24**

Mettre en œuvre le Réseau Express Liégeois **25**

Etudier l'implantation d'un téléphérique reliant la rive gauche au plateau du Sart-Tilman et l'esplanade Saint Léonard à la Citadelle **26**

Etudier la transformation de la navette fluviale en transport en commun **26**

Créer une application de co-voiturage commune aux agents, enseignants et étudiants de l'ULiège et de la Ville de Liège **27**

Promouvoir le ticket unique pour l'utilisation des transports en commun (bus, train, tram,...) **27**

2. VÉGÉTALISATION ET AGRICULTURE URBAINE

3. ESPACES VERTS, ESPACES COLLECTIFS, ESPACES APAISÉS

4. ART, CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

5. VILLE PARTICIPATIVE, COLLABORATIVE ET NUMÉRIQUE

6. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

7. INCLUSION SOCIALE



DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE COMPLÉMENTAIRE AU TRAM

Le tram de Sclessin à Coronmeuse, et à plus long terme ses extensions vers Seraing et Herstal, va répondre aux besoins et aux attentes de transports publics structurant dans la vallée de la Meuse.

Des enjeux restent présents dans les corridors non desservis par le tram. Par exemple la rive droite vers Chênée, les Coteaux vers Ans, Fléron ou Rocourt mais aussi le plateau du Sart-Tilman

Il est important de ne pas avoir un réseau de transport public à deux vitesses. Le réseau de bus doit également évoluer pour atteindre de nouvelles qualités de services.

La SRWT et la Ville ont lancé des études afin de répondre à cet enjeu spécifique. En dehors des lignes de bus qui sont rabattues ou remplacées par le tram, les 14 lignes principales du TEC ont fait l'objet d'une évaluation et d'une mise en perspective.

L'objectif étant d'identifier les lignes qui peuvent remplir les conditions de haut niveau de service (BHNS).

Une ligne de bus à haut niveau de service est une ligne qui est plus forte qu'une ligne de bus classique car elle répond à 3 critères.

Premièrement, le matériel roulant. Il est souvent spécifique et clairement identifiable. Cela peut être des bus bi-articulés de 24 mètres avec un plancher bas qui permettent de déplacer jusqu'à 120 personnes (à titre comparatif, 70 pour un bus classique et 300 pour le tram).

Deuxièmement, une infrastructure spécifique avec un pourcentage de sites propres relativement important afin de garantir une excellente qualité de service et un respect des horaires.

Troisièmement, des conditions d'exploitation qui se rapprochent de celle du tram, en termes d'amplitude, de fréquence, d'information voyageurs, de billettique (montée par toutes les portes), ...

Les études concluent que plusieurs lignes du réseau de bus de Liège doivent évoluer vers le BHNS :

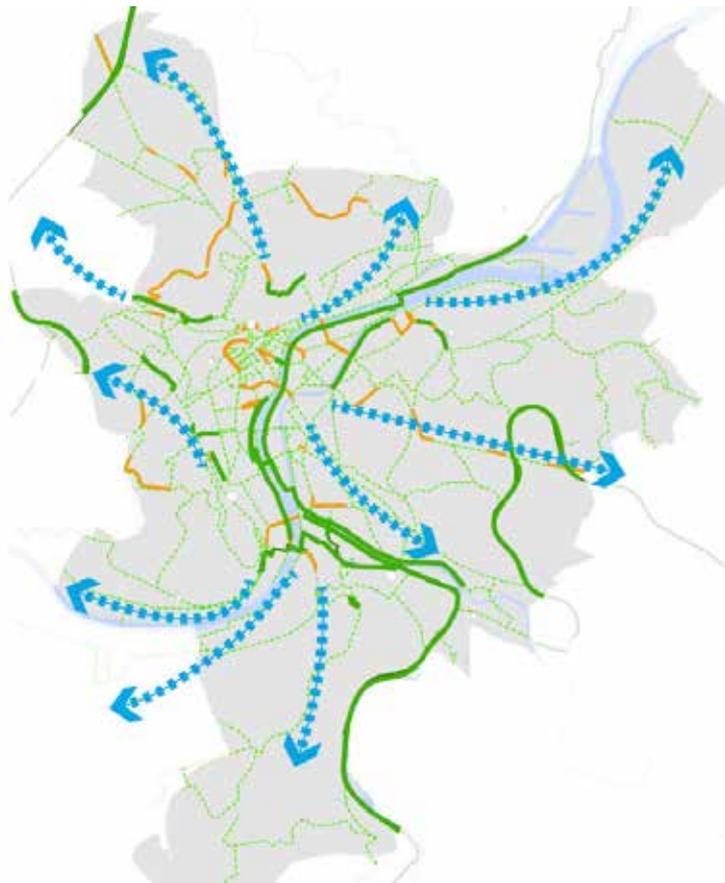
- La ligne 10 qui dessert le plateau de Fléron et la rive droite de Liège
- La ligne 48 qui dessert le Sart-Tilman
- Une nouvelle ligne à créer vers la gare d'Ans, en passant par le CHC et Saint-Nicolas
- Une nouvelle ligne à créer vers Chênée, en passant par le Longdoz et les Vennes
- Une nouvelle ligne à créer vers le Sart-Tilman, en passant par la rive droite de Liège

Ces éléments (tram et BHNS) permettent de définir les orientations stratégiques pour le développement du transport public liégeois.

Exemple de bus à haut niveau de service :



METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES CONTINU ET SÉCURISÉ EN SITE PROPRE



Le développement du vélo passe par le renforcement et la création d'espaces de circulation en site propre. La circulation mixte dans un trafic dense dissuade de nouveaux utilisateurs.

Outre le nouveau Ravel de rive droite, des corridors vélo, confortables, sécurisés, en grande partie en site propre, doivent être développés sur le territoire, permettant de rapidement connecter les quartiers et le centre-ville. Ces corridors vélos offriront un espace de circulation dédié exclusivement aux cyclistes qui aura une largeur de minimum 3 mètres.

Le vélo à assistance électrique permet de se libérer des contraintes de déclivité et de distance et rend d'autant plus attrayant le vélo sur des distances jusqu'à 15 km.

Entre ces corridors, les cœurs de quartiers doivent être mis en zone 30 avec des schémas de circulation limitant le trafic de transit, canalisés sur les axes de circulation automobile structurants.

Une dizaine de corridors sont en cours d'identification via l'actualisation du Plan Communal de Mobilité (PCM).

Ces corridors « vélos en site propre » sont :

- Corridor rive gauche de la Meuse entre le Val Benoît et Coronmeuse
- Corridor vers la gare d'Herstal via la passerelle Vivegnis
- Corridor place du XX Août Pont Kennedy
- Corridor vers le Thier-à-Liège via le Boulevard Ernest Solvay
- Corridor connectant le Ravel 38 à Bressoux via la rue des Sarts
- Corridor le long de la fin de l'E25
- Corridor vers la Citadelle via un téléphérique (accessible aux cyclistes)
- Passerelle cyclo-piétonne au-dessus de l'Ourthe à Chênée (connexion Ravel et place Willems)
- Passerelle cyclo-piétonne au-dessus de l'Ourthe connectant la rue Joseph Deflandre au Ravel de l'Ourthe
- Corridor Val Dieu connectant la gare des Guillemins aux Venues le long du chemin de fer
- Corridor Gare des Guillemins – Ravel ligne 210 (CHC), notamment avec un tronçon entre la gare et le carrefour Eburons
- Corridor vers le Sart Tilman via la rue Sous-Le-Bois vers le Pré-Aily
- Corridor vers Seraing via la rue Rivage-En-Pot et Renory
-

Ces corridors seront mis en œuvre progressivement et intégrés au PCM

CRÉER UN COULOIR DE MOBILITÉ DOUCE ENTRE LE VAL-BENOÎT ET CORONMEUSE

Le Ravel en rive droite offre une continuité cyclable en site propre tout le long de la Meuse et de l'Ourthe.

En rive gauche, les nouveaux quais de Meuse entre la passerelle La Belle Liégeoise et le pont Kennedy offrent également un espace de circulation dédié aux cyclistes. Mais en amont vers le Val-Benoit ou en aval vers Coronmeuse, cette connexion est inexistante, rendant la continuité d'un pôle à l'autre impossible.

La Ville de Liège souhaite équiper la rive gauche d'un couloir de mobilité douce comprenant des espaces spécifiques dédiés pour chaque utilisateur (piétons et cyclistes) dans la philosophie des quais de Meuse, depuis le Val Benoit jusqu'au futur éco-quartier de Coronmeuse.

Le quai Saint Léonard sera équipé via les travaux liés au tram.

La partie entre le Val Benoit et le quai de Rome et la partie entre le pont Kennedy et la Place des Déportés seront aménagées via un budget spécifique.



INSTALLER DES PARKINGS SÉCURISÉS ET COUVERTS POUR LES VÉLOS EN CENTRE-VILLE ET DANS LES QUARTIERS (BOX À VÉLOS FERMÉS)

Le corollaire de circuler à vélo dans de bonnes conditions est de pouvoir stationner son vélo au domicile et à destination, de façon à le retrouver en état à son retour. Si des arceaux répondent au stationnement courte durée dans des espaces présentant un contrôle social, le stationnement longue durée nécessite des dispositifs adaptés qui protègent davantage contre le vol du vélo (lieu fermé, avec accès limité, ...). La configuration du bâti liégeois (appartement, maisons sans garage, kots, ...) ne permet pas toujours d'avoir un espace de stationnement sécurisé au domicile.

Ainsi, plusieurs actions complémentaires seront concrétisées :

1. En amont de la construction de nouveaux immeubles de logements ou développement immobiliers, définir des normes de stationnement à appliquer aux demandes de permis d'urbanisme afin de concevoir des espaces intégrés au bâtiment qui permettront le stationnement des vélos. Des normes sont également à appliquer pour les nouveaux immeubles de bureaux, afin de prévoir des emplacements sécurisés tant pour les travailleurs que les visiteurs.
2. Inciter les parkings publics existants à créer des espaces de stationnement sécurisé avec abonnement, à l'attention des cyclistes (notamment avec électricité pour la recharge des VAE).
3. Dans les cas de mutualisation d'espace de stationnement automobile, ouvrir la réflexion à la mutualisation du stationnement vélo. Par exemple, un emplacement vélo sécurisé dans un immeuble de bureau, utilisé la journée par un travailleur, pourrait être utilisé la nuit par un riverain.
4. Implanter des box vélos dans les quartiers denses présentant peu de garage, un bâti continu et peu de possibilité de stationnement dans les logements.

Les box vélos sont à implanter sur l'espace public. Le cahier des charges veillera à ce que le choix du type de box retenu soit esthétique et apporte une plus-value à l'espace public.

Un marché public de service sera également lancé pour assurer la gestion des box. Cette gestion portera sur les éléments suivants :

- Appel à candidatures et sélection des candidats
- Contrat de location et gestion des locations
- Caution et octroi des clés/badges
- Entretien des box
- Remplacement des clés ou badges en cas de perte
- Gestion des pannes et dégradations éventuelles
-



METTRE EN ŒUVRE LE RÉSEAU EXPRESS LIÉGEOIS

La Métropole liégeoise dispose d'atouts majeurs pour développer le réseau ferroviaire.

Depuis 15 ans, toutes les études de mobilité à l'échelle de l'agglomération de Liège confirment le potentiel majeur des infrastructures ferroviaires existantes.

Les 3 atouts majeurs sont :

- La gare TGV Liège Guillemins avec un statut de « Hub ferroviaire » à l'échelle de l'Eurégio
- Les six corridors ferroviaires exploités actuellement au départ de Liège et une ligne à grande vitesse (LGV)
- Des infrastructures non utilisées (125A, anciens arrêts fermés, ...) ou sous utilisées dont certains corridors actuels

A la demande de la Métropole liégeoise, la SNCB et Infrabel vont doter progressivement Liège d'un réseau ferroviaire métropolitain, communément appelé « réseau express liégeois ».

Il s'agit de développer progressivement un réseau de qualité desservant la Métropole et offrant des alternatives fortes aux personnes qui se déplacent dans Liège ou vers Liège.

Il s'agit de faciliter les liaisons ferroviaires entre les différentes localités de l'arrondissement. Au total 6 lignes reliant 19 gares verront le jour.

Parmi les premières mesures, la ligne 125A (rive droite de Seraing) sera rouverte avec un arrêt à Ougrée et un autre à Seraing-centre. A terme, un troisième arrêt est prévu pour desservir le Val Saint-Lambert et son projet Cristal Park.

Dans une seconde phase, à partir de 2021, la Métropole liégeoise sollicitera la SNCB pour étoffer le REL avec la création de plusieurs parkings relais, dont un aux Ateliers Centraux à Ougrée, et la réouverture de plusieurs gares comme Vivegnis ou Vennes.



ETUDIER L'IMPLANTATION D'UN TÉLÉPHÉRIQUE RELIANT LA RIVE GAUCHE AU PLATEAU DU SART-TILMAN ET L'ESPLANADE SAINT LÉONARD À LA CITADELLE

Le téléphérique est de plus en plus considéré comme un moyen de transport urbain performant lorsqu'il s'agit de relier deux ou plusieurs endroits séparés par un obstacle naturel (fleuve, colline, ...).

De plus en plus de villes recourent au transport urbain par câble (Medellin, Budapest, Londres, Naples, Barcelone, Brest, ...), notamment parce qu'il rencontre pleinement les enjeux liés à la transition climatique (transport non polluant, silencieux, peu consommateur d'espaces), mais aussi parce qu'il garantit un temps de parcours constant pour l'utilisateur (facteur devenant déterminant pour le choix d'un mode de déplacement).

A Liège, complémentirement au tram, 2 projets seront mis à l'étude (pré faisabilité technique et estimation budgétaire) avec tous les partenaires concernés (dont le CHR, la SRWT, le TEC Liège, la Spi, l'Université de Liège, le CHU, ...) :

- Celui partant de l'esplanade St Léonard jusqu'à la Citadelle, dans l'optique d'une intermodalité avec l'arrêt du tram place des Déportés
- Celui partant du pont des Modeleurs à Sclessin (arrêt du tram) jusqu'au plateau du Sart Tilman. Il s'agit ici d'étudier une solution nouvelle pour améliorer les connexions entre la vallée et le pôle du Sart Tilman. Cette étude devra nous démontrer sa pertinence.

ETUDIER LA TRANSFORMATION DE LA NAVETTE FLUVIALE EN TRANSPORT EN COMMUN

La navette fluviale rencontre un très beau succès touristique depuis 2 saisons. L'offre s'est développée avec un total de 6 stations desservies et un départ toutes les heures de 10h à 17h.

Les touristes mais aussi progressivement les Liégeois ont repris le goût de se déplacer en bateau et en découvrent les avantages.

Afin de pouvoir mesurer la faisabilité d'installer un service plus régulier de navettes sur la Meuse qui permettrait d'utiliser le bateau comme mode de transport complémentaire, une étude sera réalisée.

Elle portera sur les conditions à remplir d'un point de vue technique (infrastructures, pontons, ...), organisationnel (services, billetterie, itinéraire, ...) et budgétaire pour assurer un véritable transport au quotidien des personnes par la voie d'eau.

L'intégration de la navette fluviale dans le réseau global de transport public liégeois sera étudiée.

Le projet prendra également une dimension au-delà des limites communales de Liège afin d'identifier de nouveaux potentiels à l'échelle de la Métropole. Elle veillera aussi à mesurer les attentes de la population.



CRÉER UNE APPLICATION DE CO-VOITURAGE COMMUNE AUX AGENTS, ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS DE L'ULIÈGE ET DE LA VILLE DE LIÈGE



La plateforme de covoiturage de l'Université est en développement actif depuis un peu plus d'un an et a été lancée à l'occasion de la rentrée, lundi 18 septembre 2017. Elle est accessible à l'adresse suivante : <https://covoituliège.ulg.ac.be/>

Elle est pour l'instant ouverte à tous les membres de la communauté universitaire (étudiants, personnel, alumni) et également au personnel du CHU de Liège.

D'autres communautés, telles que le Liège Science Park, ont également exprimé le souhait de rejoindre le service.

Le principe de la plateforme est le suivant :

- Dans un premier temps, chacun enregistre ses trajets habituels en spécifiant sa flexibilité horaire et ses points de départ et d'arrivée
- Dans un second temps, un algorithme détermine quelles sont les meilleures correspondances parmi tous les voyages enregistrés
- Ensuite, les personnes susceptibles de pouvoir voyager ensemble sont averties par le service et peuvent arranger les détails de leur voyage à l'aide de la messagerie intégrée à la plateforme

Le service est activement utilisé par plus de 300 personnes et offre pour l'instant un taux de correspondance de 25%, lequel augmente à mesure que le nombre d'utilisateurs actifs augmente également.

En accord avec l'Université de Liège, la Ville intégrera cette application au profit de ses agents (et ceux du CPAS), de ses étudiants et de ses enseignants. Ce projet pilote sera évalué régulièrement dans la perspective de faire croître la communauté d'utilisateurs.

PROMOUVOIR LE TICKET UNIQUE POUR L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN (BUS, TRAIN, TRAM, ...)

Le billet combiné SNCB + TEC permet de regrouper l'utilisation du réseau de la SNCB et celui du TEC en un seul titre de transport. Ce titre de transport s'appelle NEXT+Train.

Il est actuellement très peu connu du grand public.

Ce titre de transport est amené à se développer et devenir un référentiel à l'échelle de l'agglomération.

La perspective est d'en faire un passeport mobilité pour tous les modes de transport (train, tram, BHNS, bus, véhicules partagés, vélos, navette fluviale, téléphériques) afin de faciliter la vie et le quotidien des Liégeois.



Bette

1. MOBILITÉ

2. VÉGÉTALISATION ET AGRICULTURE URBAINE

Recenser et mettre à disposition les parcelles disponibles pour favoriser l'agriculture urbaine auprès de collectifs de citoyens **30**

Recenser et mettre à disposition les parcelles disponibles pour favoriser l'agriculture urbaine en vue de la création d'emplois et de production agricole locale (projet CREAMFARM) **31**

Instaurer des menus bio et locaux dans les cantines scolaires **31**

Installer des distributeurs avec des produits locaux et/ou bio dans les écoles, dans les bâtiments communaux et dans les commerces **32**

Promouvoir l'utilisation des produits locaux auprès des restaurants et des commerces **32**

Stimuler l'implantation de commerces proposant des produits locaux **32**

Organiser des marchés « court-circuit » dans les quartiers **33**

Créer un marché couvert mettant à l'honneur les producteurs locaux **34**

Doubler le nombre d'arbres plantés chaque année **35**

Replanter des arbres dans le cadre de coopération internationale avec nos villes jumelées pour agir à l'échelle de la planète **35**

Inciter à la végétalisation des façades et des toitures **36**

Promouvoir le permis de végétaliser **37**

Verduriser les voies du tram **37**

Mettre en place des ruches dans les quartiers **37**

3. ESPACES VERTS, ESPACES COLLECTIFS, ESPACES APAISÉS

4. ART, CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

5. VILLE PARTICIPATIVE, COLLABORATIVE ET NUMÉRIQUE

6. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

7. INCLUSION SOCIALE

RECENSER ET METTRE À DISPOSITION LES PARCELLES DISPONIBLES POUR FAVORISER L'AGRICULTURE URBAINE AUPRÈS DE COLLECTIFS DE CITOYENS

Les actions en lien avec l'agriculture urbaine et la gouvernance alimentaire se multiplient de plus en plus.

Les motivations citoyennes sont multiples : développer de nouveaux liens sociaux, partager les semences, graines, conseils et récoltes mais aussi mutualiser un certain nombre de tâches qui peuvent être longues et difficiles.

Ces formes d'agriculture urbaine partagées peuvent être réalisées en terre ou hors sol sur des toits, des terrasses, dans des bacs et des pots.

Pour ce qui est des parcelles de terre, la Ville de Liège recensera les terrains dont elle est propriétaire ou appartenant à d'autres pouvoirs publics et qui peuvent présenter un potentiel pour le développement de tels potagers.

Ces terrains seront mis à disposition d'associations ou de collectifs citoyens qui prendront en gestion les parcelles identifiées en vue de les aménager et les cultiver.



RECENSER ET METTRE À DISPOSITION LES PARCELLES DISPONIBLES POUR FAVORISER L'AGRICULTURE URBAINE EN VUE DE LA CRÉATION D'EMPLOIS ET DE PRODUCTION AGRICOLE LOCALE (PROJET CREAFARM)

Sur le même modèle que celui de « CREaSHOP » initié par la Ville et qui consiste à stimuler l'implantation de commerces locaux, l'objectif de cette action « CREaFARM » est de permettre l'accès à des terres cultivables par de jeunes entrepreneurs.

L'objectif est, après recensement de terrains et définition de modèles pour la mise à disposition des terres, de lancer un appel à projets pour cultivateurs. Un accompagnement individuel répondant aux problématiques spécifiques du métier sera réalisé avec des partenaires de la Ville de Liège comme, par exemple, la « Ceinture Aliment-Terre Liégeoise » (la Ceinture aliment-terre liégeoise émane d'une coalition d'acteurs citoyens, économiques et culturels de la région liégeoise engagés dans le projet de transformation en profondeur du système alimentaire régional).

Le choix des lauréats tiendra compte du développement d'une activité respectueuse de l'environnement et présentant une viabilité économique.

Ce projet permet de répondre à la difficulté d'accès au foncier rencontrée par de nombreux jeunes entrepreneurs et de leur proposer un accompagnement professionnel dans le développement de leurs activités de production.



INSTAURER DES MENUS BIO ET LOCAUX DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Un grand nombre de repas chauds sont servis aux enfants fréquentant l'enseignement communal liégeois et les crèches.

Ces repas de qualité et financièrement accessibles aux familles sont essentiels au bien-être et au développement de nombreux enfants, pour lesquels il s'agit souvent du repas principal.

D'ores et déjà, les repas ainsi confectionnés intègrent certains aliments issus de la filière bio ou de celle des circuits courts.

Afin de rencontrer ses objectifs en termes d'éducation à la santé et de soutien aux filières agricoles respectueuses de l'environnement, la Ville de Liège soutiendra la production de repas qui intégreront progressivement davantage encore les aliments bio et / ou issus de circuits courts dans les menus proposés aux enfants afin d'arriver, à terme, à servir des repas composés essentiellement de ce type de produits.

INSTALLER DES DISTRIBUTEURS AVEC DES PRODUITS LOCAUX ET/OU BIO DANS LES ÉCOLES, DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET DANS LES COMMERCES

Aujourd'hui, nous sommes inondés de campagnes commerciales en faveur de la « mal bouffe » très grasse et très sucrée.

Cette invitation permanente à consommer produit des problèmes accrus de santé liés au surpoids et à l'obésité chez de plus en plus de gens, en particulier les plus jeunes.

Au cœur de cette stratégie, il y a les distributeurs de produits alimentaires qui rendent disponibles 24h/24 la nourriture et les boissons concernées.

Afin de proposer d'autres solutions alimentaires, la Ville va agir dans deux directions :

- Inciter toutes les écoles et l'ULiège à, au moment du renouvellement des contrats ou conventions en cours, remplacer les distributeurs actuels par des distributeurs proposant exclusivement des produits alimentaire issus de l'agriculture bio et/ou de circuits-courts ;
- Installer, selon le même principe, ce type de distributeurs dans les bâtiments communaux, en particulier ceux ouverts au public.

Au-delà d'une mesure d'éducation à la santé, il s'agit également de proposer des débouchés au secteur de l'agriculture bio et en circuit-court.

PROMOUVOIR L'UTILISATION DES PRODUITS LOCAUX AUPRÈS DES RESTAURANTS ET DES COMMERCES

Il s'agit de valoriser et promouvoir les productions locales auprès des restaurants et des commerces de la Ville de Liège, par le biais d'une campagne d'information appropriée.

A cette fin, la ville créera une plate-forme numérique reprenant les cultivateurs et leurs produits d'une part, et d'autre-part, les professionnels de l'horeca et leurs demandes.

Aussi, cette plate-forme stimulera tant l'offre que la demande en produits locaux.

STIMULER L'IMPLANTATION DE COMMERCES PROPOSANT DES PRODUITS LOCAUX

La Ville stimulera l'implantation de commerces proposant des produits locaux grâce au dispositif « CREaSHOP2 », qui permet l'octroi de primes aux nouveaux commerçants.

Ce dispositif poursuit plusieurs objectifs :

- Accroître l'attractivité et dynamiser des zones commerciales spécifiques en y encourageant la qualité des commerces et la mixité de l'offre commerciale, comme par exemple dans la rue des Guillemins, la rue Saint-Gilles ou encore la rue Puits-en-Sock.
- Diminuer le nombre de cellules commerciales vides.
- Augmenter les services apportés à la population de ces zones.
- Diminuer à terme le nombre de travailleurs inoccupés à Liège en agissant sur l'autocréation d'emplois.

La création de commerces proposant des produits de qualité et locaux répond aux critères de sélection du projet « CREaSHOP2 » qui s'adresse à tout type de commerces.



ORGANISER DES MARCHÉS « COURT-CIRCUIT » DANS LES QUARTIERS

Les marchés permettent aux cultivateurs locaux de créer un lien plus important avec le grand public et de faire connaître leurs produits.

A travers ces différents dispositifs, la Ville propose de mettre en évidence les produits locaux notamment en pérennisant le marché des producteurs locaux « court-circuit » localisé place Xavier Neujean : ce marché inauguré en mai 2016 présente les produits de 31 producteurs venant d'un rayon de 50 km autour de Liège.

Mais aussi en développant de petits marchés bio et/ou intégrant une part de produits locaux là où une demande précise des habitants s'est manifestée. Ce sera le cas à Droxhe et à Wandre.

CRÉER UN MARCHÉ COUVERT METTANT À L'HONNEUR LES PRODUCTEURS LOCAUX

La Ville a pour projet de créer un marché couvert de « court-circuit » afin qu'il puisse avoir lieu toute l'année (création d'une halle). Ce marché couvert pourra héberger des producteurs locaux permanents (tels que des brasseries, fromagers,...) mais aussi accueillir des marchands locaux de manière temporaire une ou plusieurs fois par semaine, et ce en fonction notamment des périodes de production des différents fruits et légumes.

Un premier projet se développera à Coronmeuse sous la verrière de l'entrée du Grand Palais.

Un deuxième projet consiste à étendre le marché de gros « marché matinal de Liège » aux filières courtes.

Un troisième projet sera étudié au sein du projet de la Grand Poste, un lieu privilégié pour le développement de cette halle car en lien avec la Batte du dimanche matin.



DOUBLER LE NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS CHAQUE ANNÉE

Dans l'optique de la végétalisation de la Ville de Liège, un des objectifs est de ramener la nature en ville. Dans ce cadre, il est proposé de doubler le nombre d'arbres plantés par an. La Ville de Liège a déjà mis des actions en place concernant la matière arboricole :

- a) la Ville plante +/- 300 nouveaux arbres chaque année (remplacements, renouvellements, nouveaux projets) ;
- b) lors de la Journée de l'Arbre organisée annuellement en novembre par la Ville, les citoyens peuvent notamment obtenir gratuitement des arbustes fruitiers et, sur inscription préalable, des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers), adaptés au milieu urbain dense, à planter dans leur jardin (2015 : 300 arbres ; 2016 : 200 arbres) ;
- c) dans le cadre de l'actualisation du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), un coefficient de biotope a été développé. Il s'agit du rapport qu'il faut observer sur toute parcelle entre les surfaces favorisant la biodiversité et la superficie totale de la parcelle. Il a ainsi, par exemple, été mis en œuvre dans le cadre des prescriptions urbanistiques du lotissement « Verger de Fayenbois ». Ce modèle de végétalisation et de biodiversité pourrait opportunément s'appliquer à d'autres projets ;
- d) les services de l'Urbanisme ont été étroitement associés à cette étude et intègrent, dans leurs recommandations urbanistiques, des mesures de lutte contre les bulles de chaleur (toiture verte, ...)

En doublant le nombre d'arbres, ce seront plus de 3.000 arbres qui seront plantés en 5 ans.

REPLANTER DES ARBRES DANS LE CADRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AVEC NOS VILLES JUMELÉES POUR AGIR À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

Grâce à des subsides octroyés par d'autres niveaux de pouvoir, la Ville de Liège collabore depuis 2002 avec sa Ville-jumelle de Lubumbashi (RDCongo) dans le domaine de la verdurisation du territoire. Une pépinière municipale a été créée et sa production est passée graduellement de 200.000 plants par an en 2010 à plus de 400.000 plants par an actuellement.

Cette production permet de contribuer à faire face au grave problème de déforestation.

La Ville de Lubumbashi vient d'obtenir, en partenariat avec la Ville de Liège, 2 financements de projets de l'Union Européenne et de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), pour l'aider à assurer durablement son approvisionnement énergétique et à réduire sa vulnérabilité au changement climatique.

L'apport de la Ville de Liège consistera en un accompagnement en transfert de compétences pour des éléments clés dont elle détient une expertise avérée :

- L'aide à la mise en place du dispositif de coordination basé sur une « Cellule Stratégique de Développement Urbain » et un « Service d'Aide à la Gestion et au Contrôle »
- La formation à l'aménagement et à la gestion durable des espaces verts urbains et à l'entretien du patrimoine arboré. En particulier, des formations sur place des bucherons « grimpeurs-élagueurs » pour l'entretien des 25.000 arbres ornementaux des alignements anciens seront assurées par les spécialistes liégeois, tant des services communaux que de l'Ecole d'Horticulture

Grâce à cette collaboration des deux villes qui engendre un véritable transfert de compétences du nord vers le sud, la plantation de 200.000 arbres par an permet de compenser par absorption l'équivalent des émissions de CO₂ de l'ensemble du secteur résidentiel liégeois, soit quelque 700.000 tonnes de CO₂ par an.

La Ville de Liège, en partenariat avec celle de Lubumbashi, poursuivra sa recherche de subsides internationaux pour prolonger dans le temps cette action bénéfique pour la planète.

INCITER À LA VÉGÉTALISATION DES FAÇADES ET DES TOITURES

La végétalisation des lieux de vie en milieu urbain a des incidences positives à plusieurs niveaux : sur le bien-être des habitants et usagers de la ville ; sur la biodiversité locale ; sur l'amélioration de la qualité de l'air, l'absorption du bruit, la protection des bâtiments, la régulation des températures en été, etc. Les micro-interventions de végétalisation urbaine (plantes grimpantes sur immeubles, bacs fleuris, espaces potagers, toitures végétales, etc.) y contribuent.

Afin d'inciter au développement de la pratique de végétalisation des toitures et des façades, la Ville de Liège :

- Simplifiera la procédure permettant la verdurisation d'une façade privée à partir du pied de façade sur la voie publique, ceci pour permettre une plantation au soin des propriétaires concernés. Elle éditera une brochure explicative pour en faire la promotion
- Fera appel, lors des opérations de rénovations-renouvellement de voiries-trottoirs, aux propriétaires en vue de combiner travaux de voirie et pose de bacs conteneurs enterrés
- Organisera des appels à projets citoyens de végétalisation de murs à forte visibilité (entrée de quartier, murs aveugles, etc.)
- Assurera la promotion de la pratique des toitures végétales, notamment en éditant une brochure explicative



PROMOUVOIR LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

Depuis le 23 mars 2017, les Liégeoises et les Liégeois peuvent introduire une demande de permis pour végétaliser une portion de l'espace public. Par végétalisation, on entend les plantations de fleurs comestibles et de légumes comestibles dans des bacs (ou non) posés sur le sol.

L'asbl « Beau-Mur » centralise et remet les demandes à la Ville de Liège. Dans cette demande, il faut indiquer notamment, une description de l'endroit que le citoyen veut investir, les bacs qui seront construits (le cas échéant) et ce qui va être planté. Une fois la demande acceptée, une charte est signée selon laquelle le citoyen s'engage à respecter une série de conditions.

Sur base du succès rencontré lors de l'année 2017, le permis de végétaliser sera reconduit. L'objectif est maintenant de promouvoir et de sensibiliser les Liégeoises et Liégeois à ce mécanisme de végétalisation urbaine.

VERDURISER LES VOIES DU TRAM

Dans le cadre de la mise en place du tram liégeois, la plus grande partie du tracé sera transformée en espaces verts (gazon plateforme, végétalisation, arbustif, couvre sol,...), dans le respect des préconisations (en termes de choix d'essences,...) du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) actualisé.

En effet, sur la totalité des voies du tram, plus de 5,4 km sont en espaces verts. Sans compter les aménagements en espaces verts annexes qui seront développés, par exemple, au niveau de l'esplanade de la gare des Guillemins et de la Place Saint-Léonard.

Ces aménagements font l'objet du permis délivré pour le tram. Ils participeront à la végétalisation de Liège.

METTRE EN PLACE DES RUCHES DANS LES QUARTIERS

En Wallonie, près de 350 espèces sauvages et domestiques d'abeilles et de bourdons ont été recensées. En visitant les fleurs pour en récolter le pollen et le nectar, les abeilles et d'autres insectes butineurs (bourdons, papillons, syrphes,...) assurent la pollinisation et permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales ainsi que de nombreuses cultures. Un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts des cultures en dépendent.

Or, depuis quelques années, les colonies d'abeilles connaissent un effondrement sans précédent.

Le phénomène est mondial. Il constitue un indicateur de la perte de biodiversité.

Contre toute attente, les colonies d'abeilles vivent aujourd'hui mieux en ville que dans les campagnes.

C'est pour tenter de remédier à ce problème du déclin des insectes pollinisateurs que la Ville de Liège est devenue « commune Maya » en mai 2011.

Cet engagement se traduit par la mise en place de diverses mesures et actions concrètes destinées à sauvegarder les populations d'abeilles : adoption d'un plan de réduction de l'utilisation des pesticides sur les espaces gérés par la Ville et développement de techniques alternatives ; plantation de végétaux mellifères (arbres fruitiers, prés fleuris, haies indigènes...) ; soutien aux apiculteurs du territoire, et bien sûr à l'installation de ruches.

Les ruches sont situées en domaine privé et conditionnées (un permis d'environnement est à solliciter). Il existe deux ruches pédagogiques, à la Ferme de la Vache de Favechamps et à la Ferme des Enfants.

L'action prioritaire consistera à amplifier l'installation des ruchers sur le territoire liégeois, en prenant en considération les différentes législations en la matière qui devront être respectées ainsi que les conditions environnementales et de tranquillité publique.



1. MOBILITÉ

2. VÉGÉTALISATION ET AGRICULTURE URBAINE

3. ESPACES VERTS, ESPACES COLLECTIFS, ESPACES APAISÉS

Faire en sorte que chaque Liégeois trouve à 10 minutes de chez lui un parc ou un espace vert **40**

Mettre en œuvre un plan global d'amélioration de la qualité de vie des quais de la Dérivation **41**

Créer un port de plaisance et un nouveau parc à Coronmeuse **41**

Doubler le piétonnier de l'hyper-centre **42**

Rendre la Place Cathédrale complètement piétonne **43**

Transformer le quai des Ardennes, de la Place Willem au quai Mativa, en boulevard urbain apaisé **43**

Apaiser les quartiers et rendre la rue aux habitants **43**

Installer une piscine flottante sur la Meuse ou la Dérivation ou sur les berges du fleuve **44**

Mettre fin à la surenchère en matière d'enseignes commerçantes **45**

Poursuivre les efforts dans la voie d'une ville « zéro-déchet » **45**

Créer un parc canin **45**

4. ART, CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

5. VILLE PARTICIPATIVE, COLLABORATIVE ET NUMÉRIQUE

6. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

7. INCLUSION SOCIALE

FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE LIÉGEOIS TROUVE À 10 MINUTES DE CHEZ LUI UN PARC OU UN ESPACE VERT

L'organisation mondiale de la santé recommande que l'on offre des superficies d'espaces verts suffisantes aux habitants et usagers de la Ville (il est recommandé d'offrir 9 à 10 m² /habitant).

De ce point de vue, Liège présente des espaces verts importants qui représentent 8,8 m² /habitant.

Cependant, il faut constater que ces espaces verts ne sont pas répartis équitablement sur le territoire puisque le Sart Tilman représente les ¾ de ces superficies vertes.

A l'analyse, plusieurs quartiers cumulent des ratios faibles en termes de jardins privatifs et d'espaces verts collectifs.

La Ville de Liège établira un schéma d'intervention dans 17 quartiers répondant à ces caractéristiques pour permettre d'y améliorer significativement la qualité de vie (habitants et usagers), en agissant en particulier dans 4 directions :

- Améliorer la qualité des espaces publics existants
- Créer de nouveaux espaces verts
- Créer de nouveaux accès aux espaces verts existants
- Améliorer les connexions « modes doux » pour organiser la mise en réseau de ces espaces (voir action prioritaire relative aux pistes cyclables en site propre)

Ces 5 quartiers sur lesquels des actions prioritaires seront menées sont :

- Hypercentre-Jonfosse
- Outremeuse
- Longdoz-Amercoeur
- Vennes-Fétinne
- Chénée Bas

Cette « démarche qualité » en matière d'espaces publics, en phase avec le Plan Communal de Développement de la Nature en Ville, concernera donc progressivement tous les quartiers de la ville avec un objectif clair à l'échelle du territoire communal :

- Créer un réseau vert structurant
- Identifier et réaliser un espace public identitaire par quartier
- Créer une « boucle communale cyclo-pédestre »
- Créer des liaisons inter-quartiers permettant de rejoindre agréablement et en sécurité les différents espaces publics de qualité



METTRE EN ŒUVRE UN PLAN GLOBAL D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES QAIS DE LA DÉRIVATION

Les quais de la dérivation constituent un enjeu important pour la qualité de vie à Liège.

La Ville propose de planifier à court, moyen et long terme, trois types de mesures qu'il conviendra de réaliser avec le Service Public de Wallonie (SPW), propriétaire des infrastructures :

- **La végétalisation des berges et la création de sites d'accueil pour les poissons** : sur base d'une expérience-pilote menée dans le cadre du Plan Communal de développement de la Nature, des sites d'accueil pour les poissons ont été recréés.
Actuellement, 3 structures métalliques de 5 mètres destinées à supporter des fascines cylindriques en fibres naturelles de coco biodégradables ont été végétalisées par plusieurs types de plantes comme la glycine aquatique et l'iris jaune. Outre l'effet sur la biodiversité, ces fascines participent à l'embellissement des berges bétonnées.
- **La réalisation de plusieurs fresques artistiques sur les murs ou pignons aveugles et / ou sur les berges bétonnées pour rendre de la couleur** : les quais de la Dérivation sont constitués, pour l'essentiel, d'immeubles aux gabarits disparates qui créent des ruptures dans l'alignement et favorisent l'émergence de murs aveugles. Afin de remédier à cette situation, la Ville initiara des contacts avec les propriétaires concernés pour lancer une grande opération destinées à laisser libre cours à l'expression artistique sur ces murs pour rendre des couleurs et de l'attractivité aux lieux. Un contact similaire aura lieu en ce qui concerne les berges proprement dites.
- **La création d'une passerelle piétonne et cycliste en encorbellement en bord d'eau** : la Ville initiara avec le Service Public de Wallonie un projet d'installation de pont piéton en encorbellement, si possible au niveau de l'eau, avec des connections aux différents ponts, tout le long de la Dérivation.
Cette passerelle piétonne et cycliste permettra aux citoyens d'utiliser les modes doux en profitant du bord de l'eau et en étant soustrait à la circulation automobile sur les quais.
Ce projet doit être étudié maintenant pour être ultérieurement soumis aux financements et subsides qui se présenteront.
Les connections avec les quartiers connexes à la Dérivation seront également organisées.

Par ailleurs, la création d'un parking-relais à Bressoux-Droixhe à côté du terminus du tram, représentera une vraie alternative à l'utilisation de la voiture pour entrer en ville via la E25.

Cette solution nouvelle (P+R et tram) fera l'objet d'une promotion particulière afin, notamment, de soulager le trafic sur les quais de la Dérivation.

CRÉER UN PORT DE PLAISANCE ET UN NOUVEAU PARC À CORONMEUSE

Le parc Astrid de 4 hectares sera complètement rénové et fera l'objet d'une extension avec des installations sportives (piste d'athlétisme/finlandaise), des installations de bien-être (parcours Vita), des plaines de jeux pour enfants, des zones de quiétude avec jeux de fontaines, plan d'eau et pataugeoires.

Au sein du parc Astrid, le bâtiment dit de l'Equerre sera complètement rénové et réhabilité. Ses futures affectations seront : une crèche, une maison de quartier et des vestiaires/sanitaires pour les sportifs du parc Astrid.

Toutes les berges de la darse et de la Meuse seront rénovées et dotées de pontons et d'esplanade fluviale. La darse deviendra une marina avec un port des yachts d'une centaine de bateaux, une capitainerie avec Horeca et des maisons ateliers en bord d'eau.



DOUBLER LE PIÉTONNIER DE L'HYPER-CENTRE

En moins de dix ans, depuis 2008, Liège a rendu aux piétons pas moins de treize rues*. On est en effet passé de 47 à 60 rues piétonnes, ce qui représente un kilomètre de piétonnier supplémentaire... La rue de la Casquette, le Pont d'Avroy, la rue St Remy, ... Cette volonté d'augmenter le piétonnier de l'hyper-centre est en effet affichée en grandes lettres dans le Projet de ville.

L'élément majeur qui influencera cette extension est bien sûr l'arrivée du tram. Plusieurs axes deviendront piétonniers à l'horizon 2022, date à laquelle le tram doit entrer en service. On pense à la rue Féronstrée, mais aussi à tous les abords de l'Opéra. Ainsi la place de la République française sera intégralement piétonne.

Plus loin, après la place St-Lambert, il en sera de même pour la rue de la Cité qui relie la rue Léopold à la Batte. Sans parler de la place Xavier Neujean. De simples connexions permettront au piétonnier de prendre une ampleur considérable.

D'autres rues pourraient par ailleurs s'ajouter à ces piétonniers logiques. On peut citer la rue de la Madeleine, la rue du Pont, la rue Potiérue et la rue des Mineurs.

**Rues du Pont d'Avroy, Sébastien Laruelle, du Diamant, de la Casquette, de la Goffe, des Brasseurs, Saint-Denis, Lombard, Chapelle des Clercs, de la Wache, St Remy, rue et place Saint-Barthélemy.*

RENDRE LA PLACE CATHÉDRALE COMPLÈTEMENT PIÉTONNE

Avec la place St Lambert, la place Cathédrale est un lieu central et emblématique de l'hyper centre-ville qui concerne tous les Liégeois.

Aujourd'hui, cette place est bordée de 3 côtés où la circulation automobile est toujours présente.

Un réaménagement complet de la place sera conçu par la Ville pour la rendre complètement piétonne, la circulation automobile n'étant plus présente que le long de la Cathédrale.

Ainsi, le Vinâve d'Île et la place Cathédrale ne seront plus séparés et constitueront un vaste espace piétonnier.

Cette extension du piétonnier concernera aussi la partie de la rue Cathédrale se situant entre la place Cathédrale et le carrefour de la rue de l'Université.

Le projet de piétonisation complète de la place Cathédrale sera conçu de façon à permettre une appropriation de cet espace par tous les âges et une valorisation de la Cathédrale.

TRANSFORMER LE QUAI DES ARDENNES, DE LA PLACE WILLEM AU QUAI MATIVA, EN BOULEVARD URBAIN APAISÉ

Les différentes études stratégiques confirment le potentiel important de requalification du quai des Ardennes en boulevard apaisé où les modes alternatifs à la voiture offrent une solution crédible aux déplacements des Liégeoises et des Liégeois.

La rive gauche de la Meuse a connu une mutation profonde. Le quai de Rome est devenu un exemple de boulevard urbain pacifié où les modes actifs ont retrouvé une place légitime. L'arrivée du tram va amplifier le processus en transformant le quai Saint-Léonard et le quai de Coronmeuse dans la même philosophie.

Cet exemple doit servir de référence pour la rive droite de l'Ourthe. Les objectifs seront de diminuer drastiquement les vitesses excessives, d'améliorer l'accessibilité aux quartiers mais aussi de rendre les très belles berges de l'Ourthe aux piétons et aux cyclistes via des traversées sécurisées.

L'intégration d'une ligne de bus à haut niveau de service est également à l'ordre du jour afin de relier le secteur de Chênée au centre-ville.

APAISER LES QUARTIERS ET RENDRE LA RUE AUX HABITANTS

Ce projet concerne la réappropriation de certains quartiers et de certaines rues de Liège par les citoyens.

Parallèlement aux aménagements en matière cyclable, d'importants travaux ont été engagés à l'entrée de plusieurs quartiers liégeois.

Ainsi, le quartier de Bressoux a bénéficié de modules de ralentissement, installés en plusieurs endroits d'accès. Très concrètement, ces ralentisseurs indiquent aux conducteurs qu'ils entrent dans une « zone résidentielle », où la circulation sera donc limitée à 30 km/h. Dans la foulée, le quartier du Longdoz bénéficiera de ces mêmes aménagements.

L'action prioritaire consistera à étendre, après évaluation, ce dispositif de zone 30 dans divers quartiers résidentiels afin de réduire la vitesse automobile et d'accroître le sentiment de sécurité et de convivialité des habitants.

Dans le même état d'esprit, la ville amplifiera les opérations « rues apaisées », fermées à la circulation

pour laisser les enfants jouer en sécurité et permettre aux citoyens de prendre pleinement possession de leur environnement proche. Les rues sont fermées par des barrières nadar. Seuls les habitants y ont accès en voiture.

Durant l'été 2017, trois projets-pilotes de rues apaisées ont vu le jour (rue Haute dans le quartier Sainte Marguerite, rue Volière en Pierreuse et rue des Ateliers à Angleur). Ces projets-pilotes seront étendus dès l'été 2018 à plus d'une dizaine de quartiers.

Ce projet encourage ainsi les citoyens à se réapproprier l'espace public, par la promotion de la créativité et des interactions sociales inédites. Autant d'éléments qui participent à la construction d'une ville durable.

INSTALLER UNE PISCINE FLOTTANTE SUR LA MEUSE OU LA DÉRIVATION OU SUR LES BERGES DU FLEUVE

La Ville de Liège a connu par le passé des piscines en plein air sur son territoire, notamment à Coronmeuse ou dans la Meuse au niveau du quai Van Beneden.

La baignade en plein-air constitue un élément de la qualité de vie en ville, notamment pour la grande partie de la population qui ne part pas en vacances. Installer une telle baignade renforcerait le « retour au fleuve » des Liégeois et Liégeoises, amorcé par l'aménagement des quais et les navettes fluviales.

Même si l'eau de la Meuse est malheureusement d'une qualité trop médiocre pour s'y baigner directement sans risque, des piscines flottantes et des systèmes de filtration existent désormais permettant de (quasi) nager dans le fleuve. Il est également possible d'installer des structures sur les rives en bordure de celui-ci.

La Ville de Liège étudiera la possibilité d'installer une telle piscine en plein air, sur ou à proximité du fleuve pour permettre sa réalisation au plus vite.



Exemple de piscine flottante sur le bassin de la Villette à Paris

METTRE FIN À LA SURENCHÈRE EN MATIÈRE D'ENSEIGNES COMMERÇANTES

Les enseignes commerciales conçues et implantées de manière anarchique enlaidissent la Ville, en particulier dans le centre ancien protégé.

Il importe de changer les pratiques en la matière car cet envahissement disgracieux d'enseignes et de lumières porte atteinte à l'environnement, à l'attractivité de Liège et parfois même à la sécurité.

Pour remédier à cette situation, la Ville prendra plusieurs mesures :

- Adopter un guide de recommandations graphiques et techniques ;
- Mettre une personne de référence à disposition des commerçants qui souhaitent une aide pour remplacer ou concevoir leur enseigne, ainsi qu'aux associations de commerçants qui désirent décliner le contenu du guide en une charte spécifique à leur quartier ;
- Appliquer des sanctions à l'encontre de ceux qui ne se conforment pas au prescrit réglementaire et portent atteinte à l'intérêt collectif.

Ces dispositions seront bien sûr concertées avec les commerçants.

POURSUIVRE LES EFFORTS DANS LA VOIE D'UNE VILLE « ZÉRO-DÉCHET »

La Ville de Liège a pour objectif de s'intégrer à l'opération « communes zéro-déchet », dans la continuité des actions de prévention des déchets et des mesures déjà mises en place (tri des déchets, collecte des organiques, Ressourcerie, formations,...). Cette opération consiste à mettre en place une dynamique avec l'ensemble des acteurs du territoire, notamment les écoles, les commerces, les habitants ou encore avec l'Administration.

Pour les entreprises, le tri des déchets s'impose (5 mars 2015 - Arrêté du Gouvernement wallon instaurant une obligation de tri de certains déchets (M.B. 16.03.2015). C'est ainsi notamment que le CHC va débiter le tri des déchets PMC dans ses établissements.

En 2017, la Ville de Liège a aussi développé des solutions avec le Musée de La Boverie, pour le tri des papiers cartons et des PMC au travers de conteneurs mis à disposition par « Fost Plus ». Enfin, en 2018, une expérience pilote va voir le jour au parc de la Boverie avec l'implémentation d'une dizaine d'îlots de tri (PMC - déchets résiduels) avec conteneurs enterrés.

En ce qui concerne les écoles, un projet-pilote a débuté dans quatre écoles avec un budget dédié en matière de tri. Cette expérience sera étendue à toutes les écoles dotées du matériel ad hoc.

CRÉER UN PARC CANIN

En Wallonie, il n'existe que peu d'espaces dédiés spécifiquement aux chiens dans les parcs, ce qu'on appelle les « parcs canins ».

Le projet consistera à créer ce parc canin, à l'instar de grandes villes comme Montréal ou Paris qui possèdent plusieurs « parcs à chiens » dans leurs espaces verts.

L'objectif est de permettre aux propriétaires de laisser leur chien courir librement, sans laisse, dans un périmètre clôturé et expressément dédié à cet effet. Ce parc canin offrira un espace de liberté contrôlé et des échanges entre les différents propriétaires de chiens. Il pourra aussi comporter des espaces de jeux pour les chiens et des bancs.

La Ville de Liège expérimentera ce premier parc canin dans une parcelle de l'un de ses espaces verts, clôturée et clairement identifiée par une signalétique adéquate.



1. MOBILITÉ

2. VÉGÉTALISATION ET AGRICULTURE URBAINE

3. ESPACES VERTS, ESPACES COLLECTIFS, ESPACES APAISÉS

4. ART, CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

Rendre gratuit l'accès des musées pour les étudiants et les jeunes de moins de 26 ans **48**

Mettre l'art à portée de tous les citoyens en faisant de Liège une ville de « Street Art » **48**

Rénover et/ou installer des kiosques ou des espaces d'expression dans les quartiers pour favoriser les « scènes libres » **49**

Installer des boîtes à livres dans les quartiers **49**

Rendre la cour du Palais des Princes Évêques accessible au grand public **50**

Etudier avec les propriétaires les possibilités de rénovation et/ou de réaffectation des serres du Jardin Botanique, de la Basilique et de l'Observatoire de Cointe et de l'Institut Montéfiore **51**

Réduire l'affichage publicitaire **51**

Diversifier le design et la conception des bancs publics **51**

Valoriser le patrimoine touristique liégeois par des outils numériques innovants **52**

Réaliser un portail commun de promotion et de vente en ligne des places de spectacle des opérateurs liégeois **52**

5. VILLE PARTICIPATIVE, COLLABORATIVE ET NUMÉRIQUE

6. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

7. INCLUSION SOCIALE

RENDRE GRATUIT L'ACCÈS DES MUSÉES POUR LES ÉTUDIANTS ET LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

À Paris, l'entrée des collections permanentes des musées et monuments nationaux est gratuite pour les jeunes de moins de 26 ans.

La gratuité dans les musées a pour objectif d'augmenter la fréquentation des musées par les jeunes, de développer leur goût pour l'art et de les préparer à devenir le public de demain.

La Ville de Liège mettra en place un dispositif similaire et offrira la gratuité d'accès dans ses musées pour les collections permanentes aux étudiants et, de manière générale, aux jeunes de moins de 26 ans.

Cette gratuité sera accompagnée d'une approche pédagogique renforcée.

METTRE L'ART À PORTÉE DE TOUS LES CITOYENS EN FAISANT DE LIÈGE UNE VILLE DE « STREET ART »

La Ville de Liège a développé depuis de nombreuses années, via l'opération Paliss'art, une politique de réalisation de fresques murales dans l'espace public en faisant appel à des artistes locaux ou extérieurs.

Au-delà de l'embellissement des lieux publics, cette expression artistique permet de mettre l'art à la portée de tous les publics.

La Ville développera cette politique en réalisant les actions prioritaires suivantes :

- Accroître le nombre de fresques murales réalisées par an
- Cibler certains espaces d'intervention, comme les quais de la dérivation (voir action prioritaire à ce sujet)
- Mettre en ligne une plateforme reprenant les artistes liégeois de Street Art afin d'inciter les particuliers à faire appel à eux



RÉNOVER ET/OU INSTALLER DES KIOSQUES OU DES ESPACES D'EXPRESSION DANS LES QUARTIERS POUR FAVORISER LES « SCÈNES LIBRES »

Il existe déjà de nombreux kiosques ou espaces d'expression dans les quartiers. Ce sont des lieux de rencontres où il est possible d'organiser différents événements, artistiques ou citoyens.

Afin de rencontrer l'intérêt citoyen concernant le développement de ces espaces de rencontres, la Ville de Liège mènera plusieurs actions :

- Créer ou rénover des kiosques ou des espaces d'expression en leur donnant une identité propre à chaque quartier et ce, dans des endroits appropriés ;
- Mettre sur pied un « festival des scènes libres » avec et au profit des artistes liégeois.



INSTALLER DES BOÎTES À LIVRES DANS LES QUARTIERS

La boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la lecture, la culture et la connaissance. Ces boîtes à livres permettront aussi l'échange de jeux de sociétés.

Deux mairies de quartier, Angleur et Sclessin, sont déjà équipées d'une boîte à livres. Six autres mairies de quartier seront, dans un proche avenir, équipées tour à tour : Grivegnée Bas, Thier-à-Liège, Wandre, Jupille, Chênée et Rocourt. Pour lancer l'opération, la Ressourcerie du Pays de Liège dotera chaque boîte livres de 10 BD, 10 documentaires, 5 livres pour enfants et 5 Romans.

La Ville de Liège poursuivra l'installation de ces bibliothèques ou boîtes à livres en réponse aux demandes citoyennes, comme par exemple, dans le quartier des Vennes-Fétinne où une boîte à livres a été installée à la demande du Comité de quartier.

L'installation des boîtes à livres sera privilégiée dans les mairies de quartiers et dans les centres culturels.

RENDRE LA COUR DU PALAIS DES PRINCES EVÊQUES ACCESSIBLE AU GRAND PUBLIC

À l'heure actuelle, les deux cours intérieures de l'édifice le plus remarquable et le plus symbolique du territoire liégeois sont, soit inaccessibles, soit occupées par un parking de voitures.

La Ville de Liège initiera des contacts avec les propriétaires et occupants du lieu afin de trouver des solutions permettant, dans le respect des impératifs de fonctionnalité et de sécurité des lieux, une réappropriation citoyenne de ces espaces exceptionnels et symboliques de la Cité.

ETUDIER AVEC LES PROPRIÉTAIRES LES POSSIBILITÉS DE RÉNOVATION ET/OU DE RÉAFFECTATION DES SERRES DU JARDIN BOTANIQUE, DE LA BASILIQUE ET DE L'OBSERVATOIRE DE COINTE ET DE L'INSTITUT MONTÉFIORE

La Ville de Liège intensifiera les contacts avec les propriétaires de ces quatre éléments du patrimoine liégeois afin de trouver des solutions de réaffectation et de préservation. Ce travail sera réalisé en concertation avec les forces vives associatives intéressées.

Les serres du Jardin Botanique sont devenues propriété de la Région wallonne au 1er janvier 2014. La Maison Liégeoise de l'Environnement est présente sur place et organise la gestion et de nombreuses manifestations.

L'église du Sacré-Coeur de Liège, cet édifice religieux jouxtant le mémorial interallié, et mieux connu sous le nom de « Basilique de Cointe », appartient à l'ASBL « Monument régional du Sacré-Cœur ».

Propriété de la Région wallonne, l'Observatoire de Cointe est la mémoire du domaine scientifique de l'astronomie à Liège. Il abrite encore un planétarium et des instruments d'astronomie classés au patrimoine wallon.

L'Institut Montéfiore appartient à l'Université de Liège. C'est un bâtiment qui a accueilli des générations d'étudiants, d'abord de futurs ingénieurs puis les élèves de l'Institut d'architecture Lambert Lombart. Il est situé dans la rue St-Gilles à Liège. .



RÉDUIRE L’AFFICHAGE PUBLICITAIRE

La Ville de Liège a attribué la concession du mobilier urbain.

Le concessionnaire choisi devra respecter les éléments du contrat qui permet de rencontrer le souhait de diminuer la présence de la publicité dans les rues de Liège.

En effet, 20% d’affiches en moins par rapport à la situation actuelle seront présentes dans l’espace public.

DIVERSIFIER LE DESIGN ET LA CONCEPTION DES BANCS PUBLICS

Les bancs publics constituent un élément important du vivre ensemble de par leur configuration et leur esthétique.

Afin de répondre aux besoins exprimés par des publics diversifiés, aux différents usages souhaités et aux impératifs liés à chaque espace public, la Ville amplifiera la diversification du type de bancs publics installés dans les espaces qu’elle aménage.

Cette volonté est déjà à l’œuvre dans plusieurs projets.

Quelques exemples : placette Vivegnis près de la brasserie Haecht (petits salons bancs en vis-à-vis pour favoriser la conversation), placette du jardin Morinval (rondins en vis-à-vis), parc Sainte-Agathe (grande table, assises de différentes formes, planchers en bois), parc de la Chartreuse (9 tables de pique-nique réparties dans le site, gradins) place de l’Yser (gradins, planchers en bois, bancs + petites banquettes, tables en vis-à-vis, disposition en L), parc de la Boverie (6 tables de pique-nique, nombre de bancs augmenté), plaine Comhaire (tables de pique-nique), parc Halkin (table d’échecs).





VALORISER LE PATRIMOINE TOURISTIQUE LIÉGEOIS PAR DES OUTILS NUMÉRIQUES INNOVANTS

La ville de Liège a la chance de jouir non seulement d'un riche patrimoine historique et culturel mais aussi d'un dynamisme dans le secteur des nouvelles technologies qui permettent une mise en valeur originale et didactique de ce patrimoine. La Ville entend développer et renforcer les outils numériques permettant l'attractivité touristique selon deux axes : la valorisation d'itinéraires et la mise en perspective de fleurons du patrimoine.

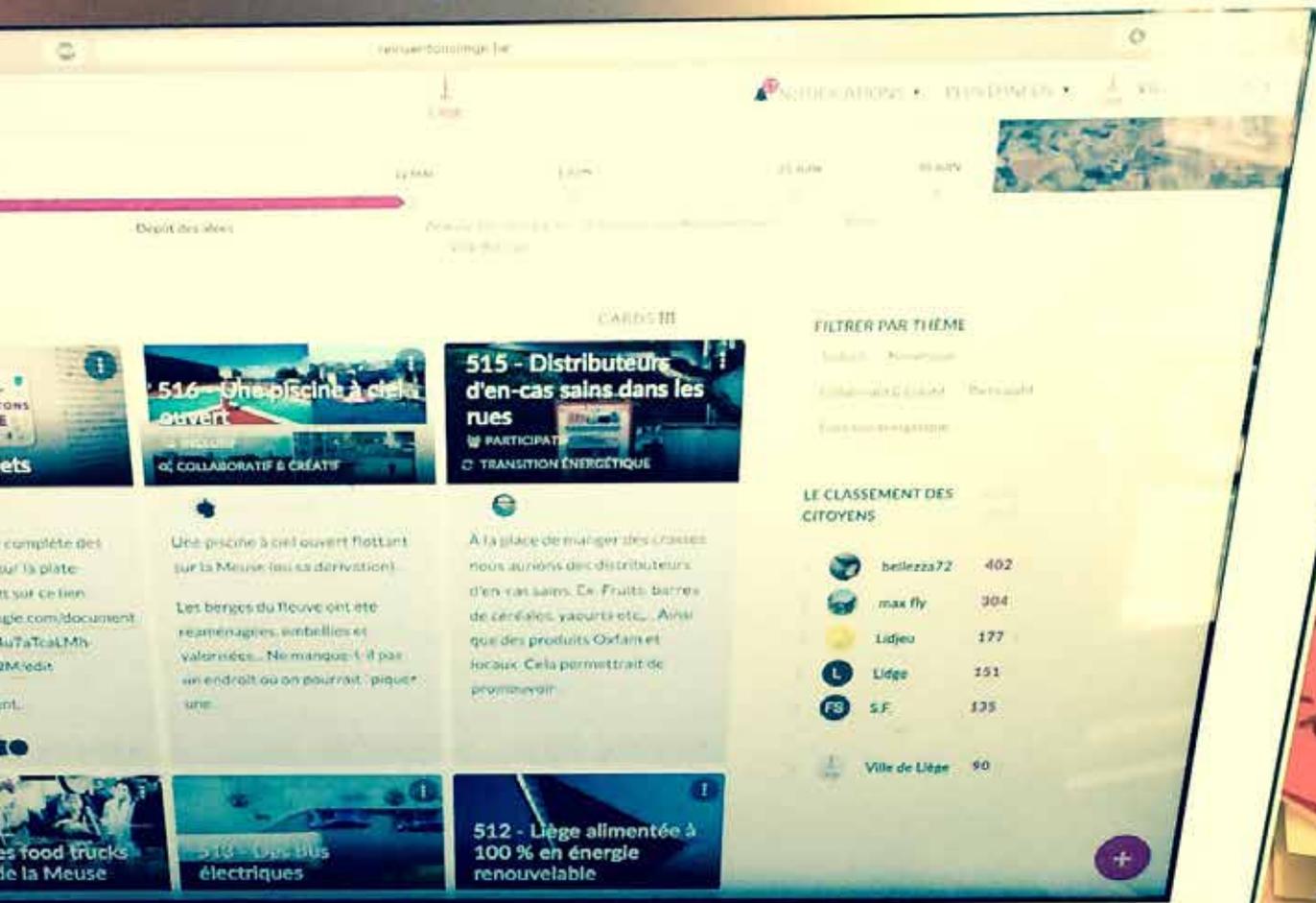
La valorisation d'itinéraires se fera par la ludification. Des applications de jeux de piste utilisant la réalité augmentée permettront la découverte de quartiers, de routes touristiques et de richesses patrimoniales par le jeu. La possibilité d'implémenter différents niveaux de difficulté permettra de capter l'attention de tous. Les systèmes plus classiques d'auto-guidage seront renforcés.

La mise en perspective de fleurons du patrimoine se fera par l'installation de bornes de réalité augmentée permettant la présentation d'un lieu-dit à travers le temps. Cela offrira la possibilité de visiter Liège à travers le temps, de sa création à nos jours, et vers le futur par la présentation des projets urbanistiques en cours.

RÉALISER UN PORTAIL COMMUN DE PROMOTION ET DE VENTE EN LIGNE DES PLACES DE SPECTACLE DES OPÉRATEURS LIÉGEOIS

En étroite concertation avec les opérateurs culturels et artistiques, la Ville de Liège regroupera l'ensemble de l'offre des arts de la scène sur internet. Plus qu'un agenda, cette plateforme permettra l'achat en ligne de tickets mais aussi de bons cadeaux pour l'ensemble des salles de spectacle de l'agglomération disposant de dispositif de vente en ligne. Ce portail, regroupant les sites de réservation des différents opérateurs liégeois, présentera l'avantage de rassembler l'offre de spectacle à Liège et contribuera à créer une dynamique d'échange des publics.





1. MOBILITÉ

2. VÉGÉTALISATION ET AGRICULTURE URBAINE

3. ESPACES VERTS, ESPACES COLLECTIFS, ESPACES APAISÉS

4. ART, CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

5. VILLE PARTICIPATIVE, COLLABORATIVE ET NUMÉRIQUE

Mettre en place un budget participatif **56**

Créer une plateforme « Open Data » **56**

Étendre les services e-guichet **57**

Créer une interface entre les citoyens et la Ville de Liège pour améliorer la gestion de l'espace public **57**

Étendre le réseau de caméras intelligentes, notamment au service de la propreté publique **58**

Instaurer le stationnement « Shop and Drive » pour favoriser la rotation du stationnement dans les rues commerçantes **58**

Retransmettre sur le web les séances du Conseil communal **59**

Accueillir les nouveaux habitants **59**

Promouvoir la monnaie locale « le Val'heureux » **59**

Soutenir l'émergence de coopératives **59**

6. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

7. INCLUSION SOCIALE

METTRE EN PLACE UN BUDGET PARTICIPATIF

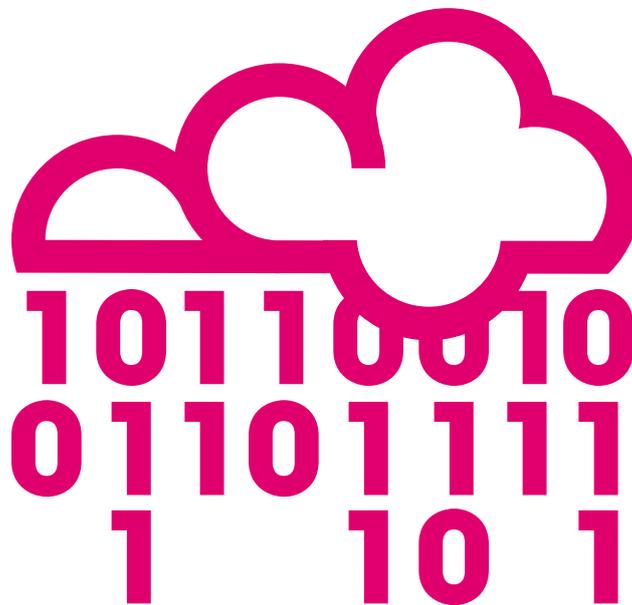
Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement. Ce sont les citoyens qui ont la possibilité de proposer des projets et de les choisir selon des modalités à convenir.

La Ville, dès 2018, affectera un montant du budget d'investissement à la mise en œuvre d'une démarche pilote de participation citoyenne dans un quartier, où les Liégeoises et les Liégeois seront conviés à décider d'investissements touchant leur cadre de vie.

Les modalités du processus de participation citoyenne seront déterminées au plus vite afin d'assurer l'implication la plus adéquate de la population.

Cette démarche pilote, qui s'inspirera d'expériences étrangères, fera l'objet d'une évaluation dans la perspective d'étendre le dispositif.

Cette démarche participative s'adressera directement aux citoyens et veillera également à impliquer le tissu associatif, en particulier les comités de quartier.



CRÉER UNE PLATEFORME « OPEN DATA »

Le mouvement « Open Data » est une démarche de publications de données numériques en ligne.

Dans ce cadre, la Ville de Liège développera une plateforme pour partager les données pertinentes qu'elle possède et présenter ses statistiques et son tableau de bord stratégique de manière dynamique, accessible et compréhensible.

Les citoyens, les chercheurs, la presse et les entreprises pourront accéder librement et gratuitement à cette interface créée spécialement à cet effet. Ce patrimoine immatériel pourra ainsi être mis en valeur au profit du plus grand nombre, et ce à des fins diverses, telles que la conception de services innovants ou la production d'applications par exemple.

Le modèle de plateforme retenu sera la solution actuellement utilisée par les Villes de Paris et Bruxelles.

ÉTENDRE LES SERVICES E-GUICHET

Dans la continuité de la décentralisation du service public et de la création d'un réseau de mairies de quartier, la Ville de Liège va continuer à « se numériser ».

L'E-guichet, disponible depuis quelques mois pour réaliser un certain nombre de formalités administratives, permet de faciliter les démarches administratives en évitant les déplacements aux citoyens et, par voie de conséquence, de réduire les délais d'attente au guichet pour ceux qui doivent s'y rendre.

La Ville de Liège poursuivra son investissement dans l'E-guichet en élargissant la palette des formalités susceptibles d'être réalisées à distance.



CRÉER UNE INTERFACE ENTRE LES CITOYENS ET LA VILLE DE LIÈGE POUR AMÉLIORER LA GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

La Ville de Liège entend répondre à la demande des citoyens souhaitant plus d'interactivité entre eux et les services communaux en ce qui concerne le signalement de problèmes liés à la voirie (pavés décelés, trottoirs en mauvais état, nids de poule, ...).

A l'heure actuelle, il existe des applications commerciales, utilisées dans certaines communes.

Sur base de l'analyse, l'utilisation des applications existantes n'apparaît pas optimale.

En effet, les objectifs d'un tel système organisant l'interaction entre la Ville et les citoyens sont les suivants :

1. Permettre aux citoyens de signaler un problème (au sens large) de manière structurée mais également traçable de bout en bout
2. Permettre à la Ville de donner une information quant au suivi de la demande
3. Communiquer sur le travail réalisé par les équipes de terrain

Pour toutes ces raisons, la Ville de Liège développera, via la plateforme E-guichet, une interface permettant au citoyen de signaler une nuisance ou un problème sur la voirie.

Cette interface devra pouvoir être utilisée à partir des smartphones.

La Ville de Liège fait le choix d'une solution propre, personnalisée et en interne pour développer ce type de service au profit de ses habitants.

Une évaluation permanente de ce nouveau service sera réalisée dès qu'il sera rendu disponible aux citoyens.



ÉTENDRE LE RÉSEAU DE CAMÉRAS INTELLIGENTES, NOTAMMENT AU SERVICE DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE

La Ville de Liège et la Police poursuivront l'installation de caméras dans l'espace public en termes de sécurité mais aussi pour identifier les auteurs d'infractions au niveau de la propreté publique.

Le Collège communal a validé l'installation de 7 nouvelles caméras sur la ville de Liège et le déplacement d'une, portant ainsi à 137 le nombre total de caméras en fonction, auxquelles il faut ajouter un accès « vision » aux caméras du TEC et à celles du tunnel de Cointe.

Les nouvelles installations répondent à une amélioration de la sécurité générale sur le territoire du centre-ville (place Saint-Lambert), à l'implantation de nouvelles infrastructures (Belle Liégeoise, commissariat provisoire Saint-Laurent) ou à des demandes soutenues par les habitants (Roture) ainsi qu'à des analyses des services de police notamment en matière de mobilité (Saint-Laurent, Visé-Voie).

INSTAURER LE STATIONNEMENT « SHOP AND DRIVE » POUR FAVORISER LA ROTATION DU STATIONNEMENT DANS LES RUES COMMERCANTES

Dans les artères commerçantes, ou à proximité de celles-ci, il est constaté un très faible taux de rotation de véhicules par place de stationnement.

Les usagers de très courtes durées (moins de 30 minutes) éprouvent souvent beaucoup de difficultés à trouver une place de stationnement à proximité de leur destination.

La première étape du plan de stationnement de Liège propose d'implanter des places de stationnement «30 minutes gratuites» en utilisant des solutions techniques destinées à améliorer ce stationnement de courte durée.

Dans cette optique, la Ville de Liège veut s'impliquer aussi dans l'essor considérable pris par le concept des 'Smart Cities'.

Afin de dynamiser l'attractivité du centre-ville et favoriser les achats de courtes durées dans les commerces, la Ville de Liège va créer environ 250 places de stationnement «Shop & Drive» grâce à des capteurs de stationnement implantés dans le sol permettant une connaissance en temps réel de la durée de stationnement et ainsi favoriser les commerces de proximité et les livraisons.

RETRANSMETTRE SUR LE WEB LES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

La Ville de Liège assurera la retransmission en live de tout ou partie des séances du Conseil communal.

Cette action a pour but de rapprocher la population des nombreuses décisions prises dans le chef de la Ville et qui concernent le quotidien des Liégeoises et des Liégeois.

ACCUEILLIR LES NOUVEAUX HABITANTS

Chaque année, des milliers de nouveaux citoyens viennent s'installer à Liège.

En 2016, le nombre de nouveaux arrivants à Liège était de 14.223, très largement issus d'autres communes belges.

Pour favoriser le contact entre les nouveaux habitants et la Ville de Liège, celle-ci organisera une permanence mensuelle, à destination des nouveaux Liégeoises et Liégeois, le dernier lundi du mois entre 8 heures et 9 heures, dans une des douze mairies de quartier, à tour de rôle.

L'objectif est d'installer et renforcer une relation de proximité entre les services administratifs et le citoyen et d'accueillir chaleureusement ceux qui font le choix de vivre à Liège.

PROMOUVOIR LA MONNAIE LOCALE « LE VAL'HEUREUX »

Les Val'heureux sont dépensés chez tous les prestataires partenaires. Lors d'un paiement en Val'heureux, la monnaie est rendue préférentiellement en Val'heureux. Les prestataires partenaires sont les personnes, les entreprises ou les associations qui vendent un bien ou un service et qui acceptent le Val'heureux comme moyen de paiement. Ils ont signé la charte du Val'heureux et adhèrent donc à ses principes.

La Ville de Liège soutiendra cette monnaie locale par une campagne de promotion qui sera développée, et qui permettra notamment de privilégier les commerces liégeois dans le domaine de l'éco-responsabilité et des produits locaux.

SOUTENIR L'ÉMERGENCE DE COOPÉRATIVES

De plus en plus d'entrepreneurs veulent entreprendre ensemble et autrement. L'émergence de l'économie collaborative et sociale contribue au développement d'activités économiques productrices de biens et/ou de services, avec une finalité spécifique qui est l'intérêt de la collectivité. De nombreux processus (AGES, BRASERO, SAW-B, CREDAL-CONSEIL,...) existent pour soutenir celles et ceux qui défendent une économie plus solidaire et œuvrent pour un entrepreneuriat socialement responsable.

La Ville de Liège stimulera l'utilisation de ces dispositifs et incitera les citoyens porteurs de projets à s'inscrire dans cette démarche coopérative.



1. MOBILITÉ

2. VÉGÉTALISATION ET AGRICULTURE URBAINE

3. ESPACES VERTS, ESPACES COLLECTIFS, ESPACES APAISÉS

4. ART, CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

5. VILLE PARTICIPATIVE, COLLABORATIVE ET NUMÉRIQUE

6. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Renouveler progressivement la flotte actuelle des bus et des taxis par des bus et des taxis électriques **62**

Mettre en place un système de véhicules électriques partagés **62**

Créer une zone de basse émission dans l'hyper-centre **63**

Promouvoir la livraison intelligente **63**

Poursuivre l'installation de l'éclairage LED et intégrer « l'éclairage intelligent » **64**

Réaliser une thermographie aérienne du territoire de la Ville de Liège **64**

Aider les citoyens à suivre et contrôler leur consommation énergétique **65**

Créer un label « Ambassadeur Liège-Energie » **65**

Accélérer la rénovation énergétique des immeubles en copropriété **66**

Organiser des achats groupés en matière d'énergie **66**

Investir dans l'énergie éolienne **67**

7. INCLUSION SOCIALE

RENOUVELER PROGRESSIVEMENT LA FLOTTE ACTUELLE DES BUS ET DES TAXIS PAR DES BUS ET DES TAXIS ÉLECTRIQUES

La Ville de Liège sollicitera la SRWT et les TEC afin que ceux-ci choisissent en priorité les centres urbains pour intégrer des nouvelles flottes de bus utilisant des technologies propres.

Que cela soit des bus hybrides ou électriques, l'objectif est de diminuer la pollution liée à l'utilisation du moteur diesel qui est particulièrement présente dans les importants lieux de concentration et dans les rues étroites.

Certes, le tram résoudra naturellement, lorsqu'il entrera en service en 2022, une partie importante du problème de la pollution.

C'est d'ailleurs un des motifs principaux du choix de ce nouveau mode de transport.

Néanmoins, les quartiers de Liège qui continueront à être desservis par les bus du TEC doivent également pouvoir bénéficier d'une réduction significative de la pollution liée à l'utilisation du transport en commun.

La Ville de Liège sollicitera également les compagnies de taxi pour qu'elles fassent le choix, à chaque renouvellement de véhicules, de voitures non polluantes.

METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES PARTAGÉS

La Ville donnera en concession une partie de son espace public pour installer une flotte de véhicules électriques partagés pour les citoyens sur le territoire communal.



La Ville de Liège est le cœur de la 3ème agglomération belge, dont l'aire d'influence est estimée à 650.000 personnes. Avec environ 200.000 habitants, 100.000 travailleurs, 100.000 étudiants et 400.000 nuitées touristiques sur son territoire, Liège est reconnue comme un pôle majeur où convergent un ensemble considérable de fonctions métropolitaines. Avec plus de 1.100 cellules commerciales dans l'hypercentre et la présence des trois zones commerciales les plus importantes de Wallonie, Liège est de très loin le premier pôle commercial de Wallonie, que ce soit en terme d'offre commerciale ou au niveau de l'importance de la zone de chalandise.

Depuis plusieurs années, la Ville de Liège s'est profondément modifiée sur base d'un renouveau urbain et de projets emblématiques concrétisés (gare TGV, Médiacité, Opéra, aménagement des quais de Meuse, Boverie, ...). La politique touristique volontariste et les nouvelles infrastructures culturelles

induisent elles aussi une augmentation de la fréquentation de la ville et des points d'accueil.

Cette attractivité et ces développements engendrent de nouveaux besoins de déplacements. Il est proposé d'offrir de nouvelles formules de mobilité, respectueuses de l'environnement, à l'ensemble des utilisateurs de la Ville.

Ce système permettra à tous les Liégeois ou utilisateurs de la Ville de tester un véhicule électrique ou de se passer de son véhicule personnel grâce à ce service.



CRÉER UNE ZONE DE BASSE ÉMISSION DANS L'HYPER-CENTRE

La Ville créera, dans un délai à déterminer, une zone de basses émissions (ZBE). Il s'agit d'une zone définie dans laquelle les véhicules ne peuvent pénétrer qu'à certaines conditions, liées à leurs performances en matière d'émissions de particules fines.

La création de ZBE a pour objectif d'améliorer localement la qualité de l'air et, partant, de réduire les risques d'infections respiratoires et de maladies cardio-vasculaires.

Afin de déterminer la nature de la zone à protéger, le type de véhicules concernés et les modalités de mise en œuvre dans le temps et dans l'espace, la Ville de Liège s'associera à l'Université de Liège pour élaborer le mécanisme le plus efficace pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie dans le centre ancien protégé.

Dans ce cadre, les expériences de Paris, Bruxelles et Anvers seront analysées.

PROMOUVOIR LA LIVRAISON INTELLIGENTE

3 opérateurs (City Dépôt, Rayon 9 et Bubblepost) assurent une livraison intelligente. C'est-à-dire respectueuse de l'environnement avec des véhicules non-polluants et adaptés à la configuration du centre-ville.

La Ville assurera la promotion de ces trois opérateurs pour convaincre un maximum de commerçants et de PME à recourir à leur service.

Les services de ces trois opérateurs contribuent à réduire la pollution, à fluidifier la circulation et à améliorer la qualité de vie.

Ces services constituent aussi un gain de temps pour les entreprises situées dans le centre-ville.

POURSUIVRE L'INSTALLATION DE L'ÉCLAIRAGE LED ET INTÉGRER « L'ÉCLAIRAGE INTELLIGENT »

Actuellement, près de 10% des 20.000 points lumineux du territoire de la Ville de Liège ont déjà été remplacés par de l'éclairage LED, permettant la réalisation d'économies d'énergie spectaculaires.

La Ville de Liège poursuivra et renforcera le remplacement des luminaires par des appareils de technologie LED.

La Ville de Liège intégrera également les innovations technologiques et entrera de plein pied dans la «Smart City».

Une politique de dimming (adaptation du flux lumineux par tranches horaires déterminées en fonction de l'intensité de fréquentation des voiries concernées) a déjà été testée lors d'aménagements récents dans certains quartiers périphériques.

Dans le même esprit, la Ville de Liège introduit progressivement le concept de télégestion, qui permet d'agir à distance sur l'intensité et la programmation horaire de certains luminaires lorsque les circonstances le justifient.

En outre, la Ville de Liège est également pionnière en matière d'éclairage «intelligent» sur la place Gilles Etienne à Jupille. Ce site test est pourvu de détecteurs capables de relayer des informations vers une interface de commande et de communiquer entre eux. Cette technologie gère automatiquement l'adaptation en temps réel du flux lumineux, créant une sphère de lumière mobile autour des usagers de la voirie selon le type et la vitesse de ceux-ci.

Sur base de ces expériences, la Ville intégrera progressivement les nouvelles technologies de « l'éclairage intelligent » afin de réduire sa consommation d'énergie et de participer à la lutte contre le réchauffement de la planète.

RÉALISER UNE THERMOGRAPHIE AÉRIENNE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE LIÈGE

Dans l'optique d'optimiser énergétiquement les immeubles de la ville de Liège, il est important d'identifier les anomalies au niveau des déperditions énergétiques. Or, les plus grandes déperditions se situent au niveau du toit. Dans ce cadre, la Ville et l'ASBL Liège Energie feront réaliser une thermographie aérienne du territoire de la ville de Liège.

Une thermographie aérienne de l'entièreté de la ville permettra, dans un premier temps, de cibler les quartiers prioritaires au niveau de la rénovation énergétique et à haut potentiel de réduction d'émission de GES (gaz à effet de serre).

Dans un deuxième temps, cette thermographie sera utilisée comme support visuel pour sensibiliser le public liégeois à la problématique des déperditions énergétiques existantes au niveau du bâti.

Cet outil dynamique et interactif sera mis à disposition du citoyen sur une plateforme web, ce qui lui donnera les moyens de constater si son habitation est efficiente en termes d'isolation énergétique. Les citoyens auront ainsi accès à un dispositif leur permettant de faire un premier pas dans le questionnement de la rénovation énergétique.

AIDER LES CITOYENS À SUIVRE ET CONTRÔLER LEUR CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

La Ville et l'ASBL Liège Energie développeront de nouveaux outils permettant aux citoyens de suivre et de contrôler leur consommation en énergie.

Il s'agira de mettre en œuvre des outils pouvant être déclinés, selon les différents types de profils des citoyens, en version papier, en ligne et sous forme d'application mobile.

Par une prise de connaissance facilitée de l'évolution de leurs consommations, les citoyens seront incités à réguler celles-ci et à intervenir au plus vite lorsqu'ils détecteront une anomalie.

CRÉER UN LABEL « AMBASSADEUR LIÈGE-ENERGIE »

Dans le cadre des objectifs de diminution des émissions de CO2 dans les grandes villes et dans l'optique d'optimiser énergétiquement les immeubles de la Ville de Liège, il est important d'identifier les différents acteurs clefs de la rénovation énergétique.

Dans ce cadre, les entreprises et PME du secteur sont très certainement l'un d'entre-eux.

La Ville de Liège et l'ASBL Liège Energie proposeront de mettre en place un "label" de qualité et de service auquel les professionnels du bâtiment seront invités à adhérer.

Il s'agira d'une forme de certification pour faciliter et inciter les citoyens à investir en toute confiance dans la rénovation énergétique.

Par ce label, les PME et entreprises s'engageraient à suivre une fois par an une formation en matière d'aides financières fournies par la Wallonie, à communiquer les coordonnées de la personne de contact qui réalise les devis et à certifier le respect des législations fiscales, sociales et environnementales.

Ce label a pour objectif de renforcer le lien de confiance entre les citoyens et les professionnels du métier du bâtiment.

Les conditions d'octroi de ce label feront l'objet d'une concertation étroite avec le secteur concerné.



ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES IMMEUBLES EN COPROPRIÉTÉ

Dans le cadre des objectifs de diminution des émissions de CO2 dans les grandes villes et dans l'optique d'optimiser énergétiquement les immeubles liégeois, il est important de pouvoir prendre en compte le cas des personnes qui sont incluent dans une copropriété.

La Ville de Liège et l'ASBL Liège Energie, en partenariat avec le Syndicat National des Propriétaires, s'engagent dans les actions suivantes :

- Sensibiliser les copropriétés au défi énergétique et les convaincre de développer des actions en vue de réduire leurs pertes énergétiques et par la même occasion la pollution en général
- Leur proposer, après son implémentation à Liège, de recourir à « CoachCopro », un outil collaboratif gratuit développé par l'Agence Parisienne du Climat et conçu pour être traduit et adaptable à d'autres territoires. En France, cette plateforme web accompagne déjà avec succès des copropriétaires (côté demande) et des professionnels du bâtiment (côté offre) grâce à un processus interactif qui permet d'instaurer des relations de confiance entre acteurs et de créer des emplois directs et indirects



ORGANISER DES ACHATS GROUPÉS EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

S'il est avéré que la démarche peut permettre une diminution des prix, la Ville organisera des achats groupés d'énergie pour permettre aux citoyens intéressés d'obtenir de meilleurs tarifs.

INVESTIR DANS L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Le recours aux énergies renouvelables, dont l'énergie éolienne, présente de nombreux atouts : réduction des émissions de gaz à effets de serre, augmentation de l'autonomie énergétique et de la sécurité d'approvisionnement en énergie, stimulation du développement socio-économique local et régional (création d'emplois, ...).

Par ailleurs, tous les citoyens n'ont pas la possibilité, notamment technique, d'implémenter des panneaux photovoltaïques sur leur toiture (ombrage naturel ou artificiel des lieux, ...).

Par conséquent, la Ville de Liège incitera au développement, sur base participative, d'un dispositif éolien terrestre (notamment dans des zones d'activités économiques comme le site de l'Île Monsin).

L'objectif de cette action est donc double : susciter l'implication citoyenne en faveur d'une source d'énergie propre et montrer, par la présence visible d'une éolienne, que Liège est sur la voie de la transition énergétique.



1. MOBILITÉ

2. VÉGÉTALISATION ET AGRICULTURE URBAINE

3. ESPACES VERTS, ESPACES COLLECTIFS, ESPACES APAISÉS

4. ART, CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

5. VILLE PARTICIPATIVE, COLLABORATIVE ET NUMÉRIQUE

6. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

7. INCLUSION SOCIALE

Renforcer le soutien scolaire dans les quartiers **70**

Promouvoir les cours de français en langues étrangères pour favoriser l'intégration **70**

Promouvoir l'apprentissage du codage informatique chez les enfants **71**

Développer des « capteurs d'emplois » **71**

Développer la guidance socio-énergétique **72**

Mettre en place une permanence « énergie » dans les mairies de quartier **72**

Créer des casiers solidaires pour les sans-abri **72**

Mettre des douches itinérantes à disposition des personnes sans domicile fixe **73**

Créer des « Lits halte-soins » **73**

Sensibiliser aux « gestes qui sauvent » **74**

Rendre accessible les défibrillateurs à tous et les géolocaliser sur une carte interactive **75**

Eduquer tous les enfants à une bonne hygiène de vie **75**

RENFORCER LE SOUTIEN SCOLAIRE DANS LES QUARTIERS

La Ville de Liège met en place de multiples actions concernant le soutien scolaire :

- Opération Aide à la réussite organisée dans l'enseignement secondaire : L'asbl Autour de l'école, en collaboration avec l'Echevinat de l'Instruction publique de la Ville de Liège, propose chaque semaine de l'année scolaire, après journée, un ou plusieurs cours (mathématiques, français, néerlandais et anglais) afin que les enfants puissent garder un bon niveau dans ces différentes matières et réussir avec succès leurs examens.
- Opération échec à l'échec : consiste à donner des cours de rattrapage ; des remédiations ; des renforcements.
- Soutien des écoles de devoirs : de nombreuses écoles de devoirs s'ouvrent sur le territoire liégeois. Le Service d'accueil extrascolaire aide au maximum ces nouvelles initiatives en dispensant de nombreux conseils pour obtenir des aides financières et en fournissant du matériel informatique et didactique ou encore de petites fournitures.

Ce soutien scolaire est essentiel pour les enfants et adolescents qui ne peuvent pas compter sur l'aide des parents ou qui n'ont pas de lieu approprié pour travailler au domicile.

La Ville renforcera ces dispositifs afin d'accroître les possibilités de soutien aux enfants et adolescents qui en ont besoin.

PROMOUVOIR LES COURS DE FRANÇAIS EN LANGUES ÉTRANGÈRES POUR FAVORISER L'INTÉGRATION

L'enseignement communal liégeois organise des cours d'alphabétisation et de français pour les non-francophones qui ne connaissent pas notre écriture, les francophones qui ne savent ni lire ni écrire et les personnes étrangères. Ces cours sont dispensés pour les étudiants à partir de 16 ans à l'Institut de Formation Continue de Jonfosse.

L'école de promotion sociale d'Angleur organise également des cours d'alphabétisation pour adultes ayant un diplôme de secondaire inférieur.

Dans les écoles fondamentales, des professeurs sont spécifiquement désignés pour le Français langue étrangère partout où cela est nécessaire.

La Ville de Liège assurera la promotion de ces dispositifs auprès du public concerné afin de favoriser son intégration.



PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE DU CODAGE INFORMATIQUE CHEZ LES ENFANTS

Cette action consistera à mettre en place un apprentissage ludique du codage informatique et de la robotique auprès des enfants et des adolescents, via des stages ou des initiations.

L'initiation à la robotique et l'automatisation permettra aux enfants une maîtrise de ces nouvelles technologies pour mieux gérer leur environnement de demain.

Il est en effet essentiel, dans un monde où le numérique occupe une place primordiale, de faire comprendre aux plus jeunes qu'il importe de comprendre le fonctionnement de ces technologies pour pouvoir les maîtriser et les utiliser à bon escient.

Pour atteindre cet objectif, la Ville de Liège établira des collaborations avec les acteurs associatifs dans ce domaine afin d'éveiller les enfants à cette nouvelle réalité et de susciter les vocations dans ces secteurs technologiques.



DÉVELOPPER DES « CAPTEURS D'EMPLOIS »

Partant du constat que les entreprises liégeoises n'embauchent que peu d'habitants de leur quartier, la Ville et le CPAS développeront une action qui met en relation les demandes de main-d'œuvre compétente et motivée des entreprises locales avec l'offre de services des demandeurs d'emploi liégeois bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale (RIS).

Tels des médiateurs, les « capteurs d'emplois » vont, avec énergie, mettre en relation les enjeux et intérêts de nos entreprises avec ceux des habitants de nos quartiers, surtout les moins favorisés.

Pour ce faire, ils vont démarcher les entreprises pour faire émerger de nouvelles offres d'emploi accessibles à nos bénéficiaires, informer ces dernières des aides à l'embauche pour les bénéficiaires du RIS, sélectionner les candidats pouvant répondre à l'offre, préparer les bénéficiaires aux premiers contacts avec l'entreprise, aux épreuves d'embauche, aux conditions du contrat de travail, aux engagements pris, à la connaissance du secteur,..., et enfin mettre en contact les employeurs et les candidats.

Ce faisant, la Ville et son CPAS veulent faire émerger de nouvelles offres d'emploi, permettre à plus de bénéficiaires du RIS de quitter le CPAS et rencontrer les attentes des entreprises en matière de travailleurs motivés et accompagnés.

Grâce à une coopération avec le FOREM, un « capteur d'emplois » est déjà à l'œuvre pour les villes de Liège et de Herstal. En 2018, un deuxième capteur d'emploi sera engagé en agrandissant le territoire à la commune d'Oupeye, pour intégrer les débouchés attendus du développement du Trilogiport.

DÉVELOPPER LA GUIDANCE SOCIO-ÉNERGÉTIQUE

L'intérêt en matière d'énergie renouvelable et de rénovation énergétique est important au niveau du territoire liégeois. Il est donc primordial d'apporter un système de soutien en la matière, notamment pour les publics les plus précaires qui ont besoin d'être accompagnés dans ces démarches.

Dans ce cadre, un système de guidance socio-énergétique sera mis sur pied. Certains citoyens ont en effet des difficultés à évaluer leurs besoins en termes d'économie d'énergie. Est-ce une question de bâtiment ? De consommation excessive ?

Pour remédier à ce problème, la Ville de Liège et l'ASBL Liège Energie développeront un programme de guidance gratuite, proposée à toute personne se présentant à la Maison de l'Habitat.

Cette guidance sera adaptée aux différents profils des demandeurs. Elle pourra, par exemple, prendre la forme de visites à domicile mises en place par un conseiller énergie, afin d'établir avec la personne des objectifs personnalisés d'économie d'énergie.

METTRE EN PLACE UNE PERMANENCE « ÉNERGIE » DANS LES MAIRIES DE QUARTIER

La Ville de Liège et l'asbl Liège Energie élargiront leurs zones d'information afin de favoriser l'accélération de la rénovation énergétique des logements.

Dès la fin 2017, des séances d'information en matière de rénovation énergétique seront organisées dans les différentes Mairies de Quartier situées sur le territoire communal.

Les objectifs sont les suivants :

- Augmenter l'offre de services publics
- Décentraliser les services disponibles depuis la Maison de l'Habitat (primes, prêts, conseils, permanences...)
- Sensibiliser directement (être au plus près) les citoyens liégeois

CRÉER DES CASIERS SOLIDAIRES POUR LES SANS-ABRI

Nombre de personnes sans abri ont un réel besoin d'un petit espace sécurisé pour n'avoir pas à porter sans cesse les rares biens indispensables à leur vie difficile (couvertures, cartons faisant office de matelas, sac à dos parfois encombrant, médicaments, nourriture, vêtements, etc.).

Les associations Terre, Fleur Service Social et Sentinelles de la Nuit ont ainsi proposé aux autorités de la Ville et du CPAS d'installer des consignes dans des lieux protégés.

Les objectifs de ce projet sont de soulager les personnes en situation d'errance et, par là-même, de débarrasser l'espace public des objets qu'elles sont parfois contraintes de délaissier en vue de leurs déplacements. Les casiers solidaires devraient aussi leur éviter vols et agressions et aussi lutter contre la stigmatisation à l'égard de ceux que l'on croise chargés de tout leur « barda de pauvres ».

Dans un premier temps, un projet-pilote de 12 casiers sera mis sur pied par un comité d'accompagnement composé des auteurs du projet et des services communaux concernés. Les casiers ne seront pas équivalents à des consignes de gare mais au contraire confiés, sur base d'un contrat individuel, à des personnes sans-abri bien connues des Sentinelles de la Nuit et des Educateurs de rue du Relais social du Pays de Liège dans le cadre de leur accompagnement vers l'insertion. Le projet sera ensuite évalué après une période d'un an dans le but d'envisager son éventuelle extension.

METTRE DES DOUCHES ITINÉRANTES À DISPOSITION DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE

Les opérateurs psychosociaux de terrain observent une dégradation progressive de l'état physique des personnes sans domicile fixe. Des douches accessibles à tous existent, mais l'offre est loin d'être suffisante pour rencontrer la demande. Partant de ces constats, le CPAS souhaite proposer à une structure associative l'organisation de douches mobiles accessibles à tous.

Sur le modèle du « Rolling douche » bruxellois, le véhicule passerait régulièrement dans des endroits choisis pour être les plus fréquentés par des personnes SDF.

Au-delà d'un moment de chaleur et de réconfort, l'action devra immanquablement être l'occasion de proposer une orientation pour un accompagnement vers l'insertion. L'idée est de partir de la satisfaction des besoins les plus fondamentaux (se laver, se réchauffer,...) pour aller, petit à petit, vers la recherche de solutions à des petits, puis à de gros problèmes, qui empêchent les sans-abri de quitter le monde difficile de la rue.

CRÉER DES « LITS HALTE-SOINS »

Le projet de lit halte-soins ambitionne d'offrir un lit aux personnes sans domicile fixe dont l'état physique associé à des problèmes de santé mentale nécessite un temps de repos ou de convalescence sans justifier une hospitalisation classique (soins de plaies, grippe ou autre maladie virale, ...)

Ce lit halte-soins permettrait d'éviter un retour hâtif en rue de personnes très affaiblies ayant pour conséquence d'augmenter leur vulnérabilité et de mettre en péril la continuité des soins. Le temps de répit permettrait aussi de renforcer, voire de créer, des liens avec les intervenants de structures visant l'insertion sociale.

Les initiateurs du projet (CHC, CHR, CPAS de Liège, La Fontaine, Thermos, Psy 107) observent des difficultés d'accès aux hospitalisations pour ce public et un phénomène de rejet par le personnel médical et soignant.

Ce projet permettrait un accueil professionnel bienveillant, d'empathie et de respect favorisant l'émergence d'une réappropriation du parcours de vie de la personne, favoriserait le travail en réseau déjà amorcé et contribuerait à la politique de tranquillité publique.

Le projet consistera à rechercher une maison d'accueil ou une structure intermédiaire pour accueillir ce lit halte-soins dans le cadre d'un projet pilote. Un travail en réseau et la collaboration de l'ensemble des structures de soins et d'accueil contribueront à la réussite de ce projet humain et efficient.



SENSIBILISER AUX « GESTES QUI SAUVENT »

Chaque année, environ 400 000 européens sont victimes d'un arrêt cardiaque inopiné, dont 350 000 se trouvent en dehors des hôpitaux. En sachant qu'après une fibrillation de plus de 2 minutes, il peut y avoir des lésions cérébrales irréversibles, la multiplication des défibrillateurs externes automatiques (DEA) et la formation du plus grand nombre de personnes de tout âge sont essentielles. Le DEA permet d'analyser le rythme cardiaque et de donner des instructions, qu'il est facile de suivre, à condition d'avoir eu une formation.

La Ville de Liège poursuivra les animations gratuites de sensibilisation aux « gestes qui sauvent ». Ces animations sont destinées à l'ensemble des Liégeois, que ce soit au travers d'événements pour le grand public comme par exemple, la participation à la campagne « Restart a heart day », lors du Salon de la Santé sur l'Espace Tivoli ou lors de sessions organisées pour un public spécifique (étudiants, enseignants, maisons de jeunes, mouvements de jeunesse, personnel communal en général, gardiens de musées, agents de police, monde associatif...). Ces sensibilisations se veulent très pratiques et interactives. L'utilisation de DEA d'entraînement permet de manipuler ces appareils directement avec des mises en situation, afin d'encourager le public à oser utiliser un DEA, lorsque cela s'avère nécessaire et ainsi poser un geste citoyen.

Afin d'augmenter les possibilités de sensibiliser les publics, la Ville de Liège fera l'acquisition de DEA supplémentaires.

Parallèlement, la Ville de Liège acquiert des défibrillateurs externes automatiques pour renforcer l'efficacité de ces sensibilisations.



RENDRE ACCESSIBLE LES DÉFIBRILLATEURS À TOUS ET LES GÉOLOCALISER SUR UNE CARTE INTERACTIVE

Actuellement, un nombre important de défibrillateurs sont situés dans différents bâtiments publics et privés de la ville. Un site de référencement fédéral permet de les repérer sur une carte interactive. Cependant, ces défibrillateurs ne sont accessibles que durant les heures d'ouvertures de ces bâtiments et sont parfois difficiles à trouver au sein même de ces bâtiments.

Dès lors, pour pallier ce problème, la Ville de Liège se dotera d'une vingtaine de défibrillateurs qui seront installés en extérieur et à différents endroits de la ville. Ces défibrillateurs seront dès lors accessibles 24h/24.

Une application propre à la Ville de Liège sera créée afin de localiser ces défibrillateurs en extérieur. La carte interactive représentant tous les défibrillateurs sera aussi accessible sur le site de la Ville de Liège.

EDUQUER TOUS LES ENFANTS À UNE BONNE HYGIÈNE DE VIE

Le problème d'obésité et de surpoids chez les enfants est un enjeu majeur de santé publique. En effet, les statistiques sont alarmantes et un enfant qui rencontre ce type de problème court un grand risque d'y être confronté durant toute sa vie d'adulte. Il est donc important d'agir très tôt.

Contrairement à la plupart des adultes, les enfants ne sont pas en mesure de choisir le milieu dans lequel ils vivent, ni les aliments qu'ils mangent. Ils ne comprennent pas pleinement non plus les conséquences à long terme de leur comportement.

La Ville de Liège développera dans les écoles le projet « l'école bouge pour sa santé » déjà existant, afin de sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation saine, à la pratique d'une activité physique et au bien-être, tout en associant les parents à cette dynamique.

Des actions de sensibilisation sont proposées, gratuitement, aux classes de 1^{ère} et 2^{ème} année primaire.

Chaque animation est réalisée sur base d'un dossier pédagogique à thème qui est, bien entendu, en lien avec une alimentation saine et qui contient la présentation d'exercices physiques, à la portée de tous.

Les enfants gouttent et découvrent différents aliments et ils réalisent ensemble une recette conviviale. Les producteurs locaux sont privilégiés et le développement de potagers au sein des écoles est encouragé.

Ils accomplissent de façon supervisée, également quelques exercices physiques de façon ludique. Des supports sont ensuite laissés à la disposition des enseignants pour leur permettre de les reproduire.

Un dossier est remis à chaque élève, il contient 3 parties : une pour lui, une pour l'enseignant et une pour les parents.

Même si les enfants commencent à prendre seuls des décisions, pour les aider à acquérir de bonnes habitudes, les parents sont bien évidemment des « acteurs » importants puisque c'est eux qui confectionnent les repas, préparent les collations mais aussi encouragent la pratique d'une activité physique.

Des visites pédagogiques sont aussi proposées. Les enfants découvrent entre autres une cuisine de collectivité en collaboration avec ISO SL, les ateliers de l'Ecole d'Hôtellerie de Liège et les serres et vergers de l'Ecole d'Horticulture de la Ville de Liège.

Par respect pour la culture de chacun, aucune forme de discrimination n'est faite sur les différentes habitudes alimentaires.



www.reinventonsliege.be

projetdeville@liege.be

 www.facebook.com/reinventonsliege

 twitter.com/reinventonsLg